

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Rapport annuel d'activité  
**2010**



- Édito **5**
- Le territoire **6**
- Le Conseil de Communauté **10**
- 2010 ensemble vers 2030 **14**
- Repères **20**
- Grands projets 2010 **24**
- Emploi/Économie **28**
- Habitat et urbanisme **32**
- Déplacements **38**
- Nature et cadre de vie **44**
- Gouvernance **50**



# ÉDITO

## 2010 aura marqué l'histoire de la Communauté urbaine

La revue des projets lancés l'an dernier et la vigueur de l'activité déployée ont résolument inscrit la Communauté au cœur de ce moteur qui met la métropole bordelaise en mouvement.

Pour les usagers attentifs, les citoyens avertis, pour les agents surtout et les élus aussi, ce constat est d'autant plus visible que ce dynamisme s'est accompagné de qualité dans la définition, le suivi et la volonté de partage de tous ces projets.

Et même au-delà, la multitude des réalisations s'est accompagnée d'une vraie réflexion, d'un véritable effort de mise en cohérence des politiques communautaires : la vigueur de l'activité et le lancement de plusieurs projets d'envergure nous ont poussés à réfléchir sur ce que nous voulions réellement construire, à mieux définir quelle métropole nous souhaiterions bâtir pour notre avenir et léguer à nos enfants. L'action et la réflexion ont été étroitement mêlées, se sont mutuellement questionnées et enrichies.

C'est en effet en 2010 que les premières réflexions autour de Bordeaux Métropole 3.0 ont été lancées. De dialogues en comparaisons, le débat s'est élargi des experts aux citoyens avec le déploiement d'une panoplie d'instruments de partage et de concertation aussi ample que possible. La démarche s'est poursuivie avec la Fabrique métropolitaine et les contributions ont continué à s'agréger tout au long de l'année 2011.

Sans déflorer la rétrospective esthétiquement illustrée dans les pages qui viennent, quelques projets majeurs marquent bien sûr l'entrée dans la nouvelle décennie bordelaise. Il est toujours délicat de faire un choix, mais s'il fallait n'en retenir que quelques-uns, il est évident que

les valeurs que la Communauté porte s'incarnent tout particulièrement dans le projet « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs ». Ce dernier place la question de l'habitat au cœur des préoccupations de la Communauté urbaine, en réponse à celles de la grande majorité de nos concitoyens aujourd'hui.

Ensuite, la mobilité bien sûr avec la mise en place le 22 février 2010 d'un nouveau réseau de transports intégrant les VCub, et demain les navettes fluviales, une petite révolution dans les transports du quotidien qui a été largement plébiscitée par une fréquentation en hausse des trams, mais davantage encore des bus.

Enfin, les démarches de concertation exemplaires entreprises sur les modes de gestion de l'eau, sur la genèse d'un nouveau pont, sur l'avenir de la métropole bordelaise, ont été particulièrement riches d'enseignement.

Autant de défis au départ peu évidents mais que nous avons souhaité relever en 2010.

Adapter les services publics de demain, bâtir bien, beau, mais surtout bâtir ensemble et intelligemment avec cet attachement particulier au sens de l'intérêt général.

Cela demande davantage de temps, souvent davantage d'énergie aussi. Mais en plus d'incarner une marque de fabrique de la Communauté urbaine, cette méthode prodigue heureusement et incontestablement des résultats encourageants, fruits d'une implication quotidienne et d'un travail exemplaire dont les agents communautaires peuvent, à juste titre, se prévaloir avec fierté.

V. Feltesse

Vincent Feltesse  
Président de la Communauté urbaine de Bordeaux  
Maire de Blanquefort

### DYNAMISME

- 720 000 habitants\*, 1 million en 2030
- 375 000 emplois, +30% en 10 ans
- 77 000 étudiants, +10% en 5 ans
- 3<sup>e</sup> communauté urbaine pour la création d'entreprises
- 45 projets d'implantation dans les 150 sites économiques
- 56 opérations d'aménagement en cours

### OUVERTURE

- Près de 60 destinations aériennes
- 300 destinations maritimes
- 22 liaisons ferroviaires quotidiennes avec Paris et la LGV Sud Est Atlantique en 2016
- 2<sup>e</sup> université polyglotte de France
- 280 congrès internationaux par an

### INTERCONNEXION

- 3 lignes de tramway et 100 lignes de bus
- 6 navettes électriques et 1 545 VCub vélos en libre service
- 18 cellules de transfert de technologies et
- 9 plates-formes technologiques pour une recherche interactive
- 435 km de fibres optiques à très haut débit et 401 sites raccordés

### EXCELLENCE

- 4<sup>e</sup> pôle de compétitivité labellisé et 4 pôles de compétitivité régionaux
- 11 sites économiques d'envergure régionale ou nationale
- Plus de 6 500 chercheurs publics et privés
- 110 unités de recherche dont 70 mixtes
- Un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et 20 grandes écoles

### MOUVEMENT

- 10 grands projets à vocation économique ou urbaine
- 12 projets d'Économie créative et culturelle et 6 projets touristiques
- 738 hectares et 620 M€ d'investissement pour Bordeaux Euratlantique
- 500 M€ pour l'opération Agglo Campus
- +33 km de tramway en 2015

### ENGAGEMENT

- 30 000 emplois dans l'Économie sociale et solidaire (ESS)
- 13 Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)
- Plus de 300 entreprises dans le secteur des éco-activités
- 15% de part modale vélo en 2020
- 3 242 hectares pour le projet Plaine de Garonne labellisé Éco-cité
- 12 000 écoliers « Juniors du développement durable »
- 7 projets pour améliorer l'accès de l'eau dans le monde

### EXCEPTION

- 50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- 1 810 hectares inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco
- Un bon indice de qualité de l'air 300 jours par an
- 97% des habitants heureux de vivre dans l'agglomération bordelaise\*

**27**  
**COMMUNES**  
 55 188 hectares  
 .....  
**L'IDENTITÉ**  
**MÉTROPOLITAINE**

\*Recensement INSEE 2008

\*Sources : Baromètre trimestriel de climat intercommunal, IFOP, 27/09-01/10 2010

### AMBARÈS-ET-LAGRAVE



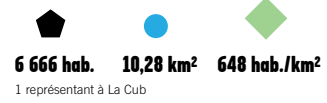
### AMBÈS



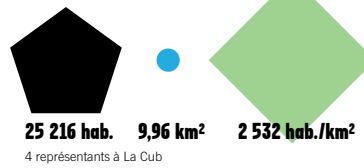
### ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



### BASSENS



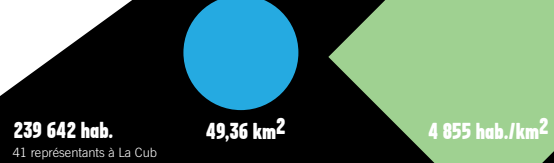
### BÈGLES



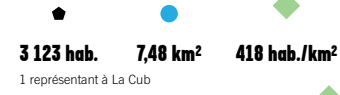
### BLANQUEFORT



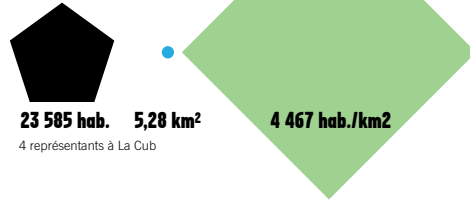
### BORDEAUX



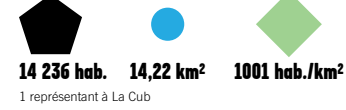
### BOULIAC



### LE BOUSCAT



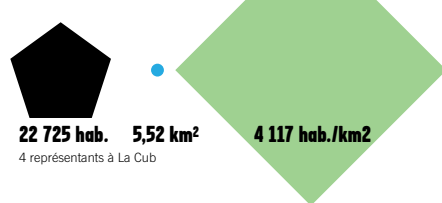
### BRUGES



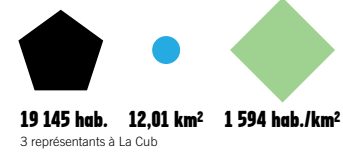
### CARBON-BLANC



### CENON



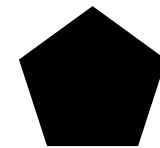
### EYSINES



# 27

# COMMUNES DE LA CUB

Moyenne de La Cub



27 152 hab.



19 km<sup>2</sup>



1565 hab./km<sup>2</sup>

Légende



POPULATION



SUPERFICIE

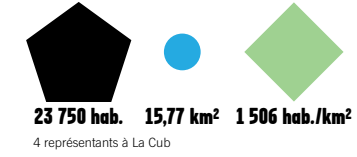


DENSITE DE POPULATION PAR KM<sup>2</sup>

### FLOIRAC



### GRADIGNAN



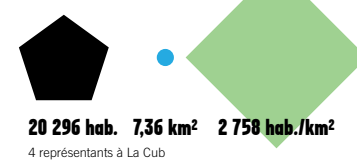
### LE HAILLAN



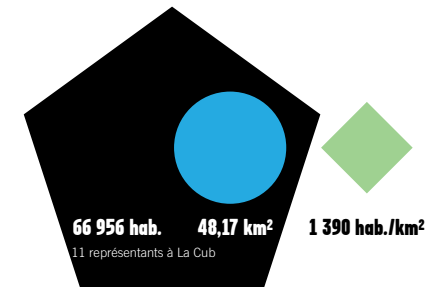
### LE TAILLAN-MÉDOC



### LORMONT



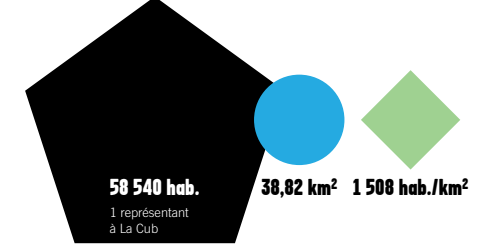
### MÉRIGNAC



### PAREMPUYRE



### PESSAC



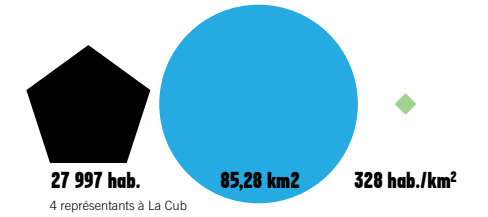
### SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC



### SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND



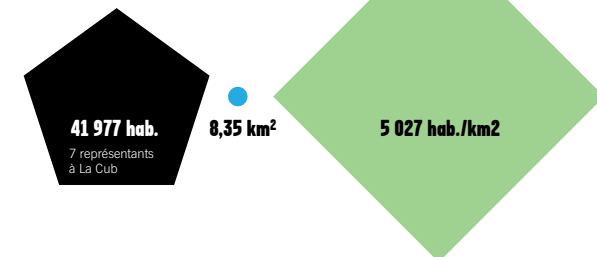
### SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



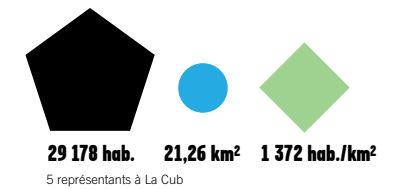
### SAINT-VINCENT-DE-PAUL



### TALENCE



### VILLENAVE-D'ORNON



# 10 CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**La Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 1968, elle est l'une des quatre plus anciennes des seize communautés urbaines françaises.**

**Le conseil**  
120 élus des 27 communes de La Cub siègent au Conseil de communauté. Organe délibérant de La Cub, le Conseil se réunit en moyenne onze fois par an en séance publique. Il vote le budget et les décisions de la Communauté et peut déléguer une partie de ses attributions au président et au Bureau. Ses délibérations sont mises en œuvre par les agents de La Cub.

**Le président**  
Le président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de La Cub, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour, prépare et exécute ses délibérations. Le président peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

**Le Bureau**  
Instance politique d'information, de débats, d'orientation et de validation, le Bureau compte 36 vice-présidents élus à scrutin uninominal secret, 4 conseillers délégués ainsi que le président. Sur nomination de ce dernier, chaque vice-président est chargé d'une ou plusieurs délégations de responsabilité sur des compétences spécifiques (cf. détail page ci-contre).

**Les commissions**  
Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques présents au Conseil, les commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions relevant de leurs domaines de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

**Les groupes politiques**  
Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus nécessaires pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont disposent les groupes.

# COMPOSITION DU BUREAU



**Vincent FELTESSE**  
Président de La Cub



<b>Alain JUPPÉ</b> 1 <sup>er</sup> Vice-Président de La Cub Euratlantique et tertiaire supérieur	<b>Alain DAVID</b> 2 <sup>e</sup> Vice-Président de La Cub Voie	<b>Alain CAZABONNE</b> 3 <sup>e</sup> Vice-Président de La Cub Communication	<b>Jean-Jacques BENOIT</b> Vice-Président de La Cub AggloCampus (intelligence, recherche, innovation, transfert de technologie)	<b>Patrick BOBET</b> Vice-Président de La Cub Agenda 21 et Développement durable	<b>Christine BOST</b> Vice-Présidente de La Cub Construire la ville au quotidien (opérations d'aménagement hors ville-centre, qualité urbaine)	<b>Jean-Charles BRON</b> Vice-Président de La Cub Franchissements	<b>Françoise CARTRON</b> Vice-Présidente de La Cub Relations avec les communes, contrats territoriaux et rayonnement d'agglomération (Bordeaux 2013, grande salle de spectacle...)	<b>Didier CAZABONNE</b> Vice-Président de La Cub Déchets (collecte, tri et traitement)	<b>Gérard CHAUSSET</b> Vice-Président de La Cub Transports de demain (développement du réseau de TCSP)
--	---	--	---	--	--	---	--	--	--



<b>Laure CURVALE</b> Vice-Présidente de La Cub Plan Climat, maîtrise de l'énergie, HQE, concertation	<b>Michel DUCHENE</b> Vice-Président de La Cub Grands projets urbains (Arc de Développement de part et d'autre du fleuve, plaine Rive Droite)	<b>Christophe DUPRAT</b> Vice-Président de La Cub Transports	<b>Jean-Pierre FAVROUL</b> Vice-Président de La Cub Financements européens	<b>Véronique FAYET</b> Vice-Présidente de La Cub Programme Local de l'Habitat	<b>Nicolas FLORIAN</b> Vice-Président de La Cub Economie	<b>Béatrice de FRANCOIS</b> Vice-Présidente de La Cub Qualité des relations avec les usagers et des usages numériques	<b>Ludovic FREYGEFOND</b> Vice-Président de La Cub Finances	<b>Jean-Michel GAUTÉ</b> Vice-Président de La Cub Organisation et méthodes - Affaires Juridiques - Assurances	<b>Jean-Marc GAUZERE</b> Vice-Président de La Cub Ressources Humaines
--	---	--	--	---	--	---	---	---	---



<b>Thierry GELLE</b> Vice-Président de La Cub Agglomération numérique	<b>Max GUICHARD</b> Vice-Président de La Cub Évaluation	<b>Michel HÉRITIÉ</b> Vice-Président de La Cub Grands infrastructures ferrées et routières (LGV, Rocade, contournement ferroviaire...)	<b>Michèle ISTE</b> Vice-Présidente de La Cub Administration Générale - Moyens Généraux et cimetières intercommunaux	<b>Michel LABARDIN</b> Vice-Président de La Cub Concevoir la ville de demain (urbanisme réglementaire, PLU, SCOT)	<b>Bernard LABISTE</b> Vice-Président de La Cub Territorialisation à la responsabilité de la commande publique	<b>Conchita LACUEY</b> Conseillère déléguée de La Cub Lutte contre les discriminations et innovation urbaine	<b>Serge LAMAISON</b> Vice-Président de La Cub Métropole verte (espaces naturels, ceinture verte, parc des Jalles...)	<b>Marie-Françoise LIRE</b> Vice-Présidente de La Cub Qualité, Sécurité, réglementation du domaine public	<b>Franck MAURRAS</b> Conseiller délégué de La Cub Economie sociale et solidaire
---	---	--	--	---	--	--	---	---	--



<b>Michel OLIVIER</b> Vice-Président de La Cub Gérer et anticiper les déplacements (stationnement, PDU)	<b>Maurice PIERRE</b> Vice-Président de La Cub Gestion des risques naturels et industriels	<b>Patrick PUJOL</b> Vice-Président de La Cub Tourisme et valorisation du Fleuve et de la Rivière (Plan Garonne)	<b>Clément ROSSIGNOL</b> Vice-Président de La Cub Déplacements doux, mobilités alternatives	<b>Michel SAINTE-MARIE</b> Vice-Président de La Cub Relations internationales et coopération décentralisée	<b>Pierre SOUBABERE</b> Conseiller délégué de La Cub Voie de proximité et relation avec les usagers de la voie	<b>Claude SOUBIRAN</b> Vice-Président de La Cub Activités agro-alimentaires	<b>Brigitte TERRAZA</b> Conseillère déléguée de La Cub Parc intercommunal des Jalles	<b>Jean TOUZEAU</b> Vice-Président de La Cub Renouveler la ville (politique de la Ville) et stratégie foncière	<b>Jean-Pierre TURON</b> Vice-Président de La Cub Préserver et gérer la ressource en eau (eau et assainissement, suivi des contrats)
---	--	--	---	--	--	---	--	--	--

# LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les 120 conseillers communautaires sont élus par les conseils municipaux dès 27 communes de La Cub dans les quatre semaines suivant les élections municipales. Les sièges sont répartis au prorata du nombre

d'habitants de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait. La durée du mandat des élus communautaires est calquée sur celle des conseillers municipaux.



Stéphane AMBRY Talence  
Alain ANZIANI Mérignac  
Bruno ASSERAY Le Bouscat  
Chantal BALLOT St-Médard-en-Jalles  
Claude BAUDRY Mérignac  
Christine BONNEFOY Talence  
Jean-Jacques BONNIN Talence  
Ludovic BOUSQUET Bordeaux  
Anne BREZILLON Bordeaux  
Nicolas BRUGERE Bordeaux



Anne-Marie CAZALET Bordeaux  
Charles CAZENAVE Bordeaux  
Alain CHARRIER Mérignac  
Michèle CHAVIGNER Gradignan  
Brigitte COLLET Bordeaux  
Emilie COUTANCEAU Eysines  
Jean-Louis COUTURIER Floirac  
Frédéric DANJON Pessac  
Jean-Louis DAVID Bordeaux  
Yohan DAVID Bordeaux



Nathalie DELATTRE Bordeaux  
Stephan DELAUX Bordeaux  
Nathalie DELTIPLE Pessac  
Laurence DESSERTINE Bordeaux  
Martine DIEZ Bordeaux  
Daniel DOUGADOS Eysines  
Patrick DUART Talence  
Gérard DUBOS Pessac  
Dominique DUCASSOU Bordeaux  
Alain DUPOUY Bordeaux



Jean-François EGRON Cenon  
Samira EL KHADIR Pessac  
Marie-Christine EWANS Mérignac  
Michèle FAORO Lormont  
Jean-Claude FEUGAS Lormont  
Paulette FOURCADE Lormont  
Jean-Claude GALAN Floirac  
Jean-Paul GARNIER Talence  
Jean-Claude GUICHEBAROU Villenave-d'Ornon  
Jacques GUICHOUX St-Médard-en-Jalles



Patrick GUILLEMOTEAU Pessac  
Jean-Pierre GUYOMARC'H Bordeaux  
Isabelle HAYE Mérignac  
Pierre HURMIC Bordeaux  
Franck JOANDET Bègles  
Jacques JOUBERT Gradignan  
Bernard JUNCA Le Bouscat  
Gérard LAGOFUN Ambares-et-Lagrave  
Wanda LAURENT Bordeaux  
Pierre LOTHAIRE Bordeaux



Jacques MANGON St-Médard-en-Jalles  
Vincent MAURIN Bordeaux  
Claude MELLIER Mérignac  
Michel MERCIER Bègles  
Thierry MILLET Mérignac  
Alain MOGA Bordeaux  
Maxime MOULINIER Pessac  
Marie-Claude NOËL Bordeaux  
Vincent PAILLART Villenave-d'Ornon  
Muriel PARCELIER Bordeaux



Gilles PENEL Blanquefort  
Jean-Michel PEREZ Bordeaux  
Arielle PIAZZA Bordeaux  
Michel POIGNONEC Villenave-d'Ornon  
Denis QUANCARD Le Bouscat  
Robert QUERON Gradignan  
Franck RAYNAL Pessac  
Jacques RAYNAUD Bègles  
Josy REIFFERS Bordeaux  
Jacques RESPAUD Bordeaux



Fabien ROBERT Bordeaux  
Matthieu ROUYEYRE Bordeaux  
Nicole SAINT-ORICE Bordeaux  
Malick SENE Cenon  
Maximé SIBE Bordeaux  
Joël SOLARI Bordeaux  
Elisabeth TOUTON Bordeaux  
Thierry TRIJOLET Mérignac  
Anne WALRYCK Bordeaux

# 2010 ENSEMBLE VERS 2030

Les indicateurs démographiques et économiques de l'agglomération bordelaise témoignent d'un renouveau qui permet d'envisager la construction d'une métropole millionnaire à l'horizon 2030.

En quinze ans, la Communauté urbaine de Bordeaux a repris en main le développement de son agglomération. Il lui appartient à présent d'accompagner cette dynamique par une politique volontariste de grands travaux et de préparer les choix fondateurs des politiques publiques qui permettront à l'agglomération de se projeter dans l'avenir sans se départir ni de son identité, ni de ses valeurs.

Face à ces enjeux, La Cub renforce son effort financier et adopte un Programme prévisionnel d'investissement 2011/2015 supérieur de 2 milliards d'euros. Elle opte pour une méthode de gouvernance et de « fabrique » de l'avenir qui associe la société civile à tous les grands choix et se nourrit d'expertises croisées. Le Projet métropolitain qui donnera les axes pour construire la métropole d'ici à 20 ans est mis en co-production et les premiers grands chantiers de sa réalisation s'ouvrent.





# 01

## janvier

-2010-

> La Cub choisit la **participation citoyenne** et l'appel à idées pour relever les défis de l'eau.

Une première nationale couronnée en décembre d'une Marianne d'Or du développement durable.

> La Cub s'engage auprès de l'État pour la création d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) dédiée au **logement durable** des familles Roms en situation de squat.

# 02

## février

-2010-

> La **tempête Xynthia** fait déborder la Garonne provoquant de très importantes inondations.

> **L'Aéroparc** accueille sa première implantation industrielle d'envergure avec la société Catherineau, spécialiste de l'aménagement intérieur des avions, suivie de peu par la société Stéris, spécialisée en matériel médical.

> Plus intermodal, mieux cadencé et enrichi d'une offre de vélos **VCub** en libre service, le nouveau réseau de transports collectifs Tbc est lancé.

# 03

## mars

-2010-

> 600 visiteurs sont accueillis sur le stand « **Bordeaux Métropole** » lors du MIPIM, premier forum mondial des professionnels de l'immobilier.

> Les projets d'**extension des lignes A, B, C** du tramway et de création de la ligne D sont adoptés.

> La Cub cède à Bouygues Immobilier les terrains dévolus au projet d'éco-quartier Ginko, instaure le périmètre du Programme d'**aménagement** d'ensemble (PAE) des **Bassins à flot** et confie la maîtrise d'œuvre urbaine du quartier Bastide Niel à l'agence d'architectes néerlandaise MVRDV.

> Après diagnostic, La Cub invite les acteurs économiques à participer à l'élaboration du **Schéma métropolitain** de développement économique (SMDE), nouvelle feuille de route collective du développement économique de l'agglomération.

> Six ans après s'être engagée à remplacer l'intégralité des **branchements au plomb**, Lyonnaise des Eaux procède au 25 000<sup>e</sup> renouvellement.

# 04

## avril

-2010-

> Lancement de la démarche prospective **Bordeaux Métropole 3.0**. Près de 300 personnes y assistent autour d'intervenants de métropoles étrangères qui, à l'instar de Bilbao ou Montréal, ont conduit une démarche similaire.

> La Cub lance le marché de fourniture du matériel roulant de la **3<sup>e</sup> phase du tramway** dont le budget global est évalué à 151,1 M€. L'appel d'offres comprend une tranche ferme de 26 rames et une tranche conditionnelle de 5 à 30 rames.

# 05

## mai

-2010-

> Le Conseil approuve le protocole de partenariat 2010/2024 conclu par l'État, l'Établissement public d'aménagement de **Bordeaux Euratlantique** et La Cub.

> Philippe Quévremont est chargé d'une mission sur le **développement de l'agriculture périurbaine**.

> La Cub lance son programme « **50 000 logements** autour des axes de transports collectifs » et opte pour une démarche originale associant appels à projets et dialogue compétitif.

# 06

## juin

-2010-

> L'État renouvelle sa délégation des **aides à la pierre** pour six ans autour d'objectifs quantitatifs plus ambitieux et de nouveaux objectifs thématiques.

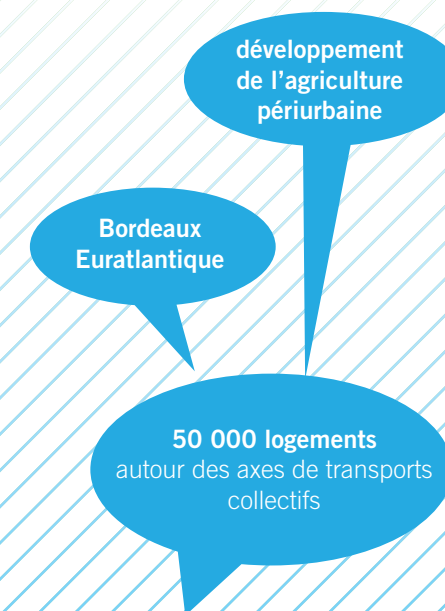
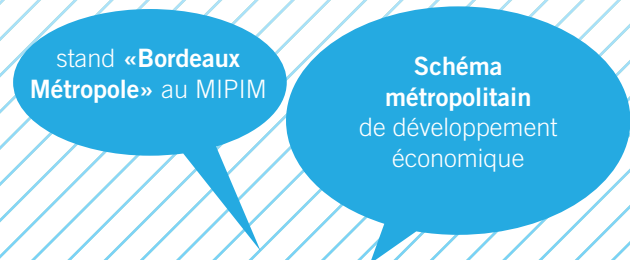
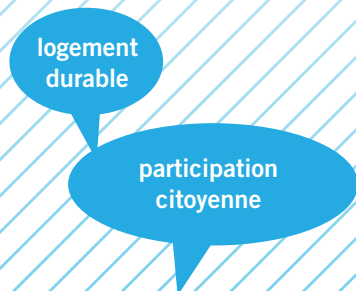
> La première conférence Bordeaux Métropole 3.0 est portée par le C2D\*. Elle porte sur l'imaginaire d'agglomération et se déroule à la Rock School Barbey à Bordeaux.

> La Cub choisit d'amplifier la concertation ouverte en 2009 sur le projet de **franchissement J-J Bosc** et met en place un processus exceptionnel placé sous l'égide d'un garant de la concertation et animé par un comité permanent de la concertation.

> L'embase et les deux flôts du **pont Bacalan-Bastide** sont remorqués et échoués dans le lit de la Garonne.

> La Cub adhère à la **Fondation Université de Bordeaux**.

> Les onze premiers **agents communautaires** bénéficiaires du dispositif communautaire de formation continue qualifiante obtiennent leur diplôme.



# 01

25 000<sup>e</sup> branchement au plomb remplacé

# 03

extension des lignes A, B, C du tramway

Programme d'aménagement d'ensemble des Bassins à flot

\*Le Conseil de développement durable (C2D) est l'instance de démocratie participative de la Cub. Il a vocation à faire émerger les attentes et réflexions des diverses populations de l'agglomération, en jouant un rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs du territoire et les élus.

# 05

adhésion à la Fondation Université de Bordeaux

pont Bacalan-Bastide

concertation franchissement J-J Bosc

agents communautaires obtiennent leur diplôme.

# 07

## juillet

-2010-

- > Le management environnemental de l'**Écoparc** obtient la **certification ISO 14 001**.
- > Destiné à chauffer et climatiser l'Hôtel de communauté, le premier chantier européen de **récupération de l'énergie** thermique des eaux usées débute.
- > Le préfet clôt l'enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux d'extension des lignes de tramway A, B et C, et à la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU). L'enquête préalable à la DUP des travaux de la ligne D sera réalisée dans un second temps.
- > La Cub lance un appel d'offres de pose de **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communautaires.
- > **Nouvelles technologies et délaissés fonciers**, La Cub lance deux appels à projets citoyens dans le cadre de la démarche prospective Bordeaux Métropole 3.0.
- > Le Conseil valide les avenants à la première génération des contrats de co-développement Cub/communes qui intègrent un plan d'actions ciblé sur l'amélioration des déplacements.
- > La Cub adopte son **nouveau projet d'administration** et travaille au nouvel organigramme de ses services.

# 08

## août

-2010-

- > Les grands chantiers de la métamorphose de l'agglomération s'exposent à la **XI<sup>e</sup> Exposition internationale d'architecture de Venise**.
- > Le projet de **Charte d'urbanisme commercial** voit le jour. Il sera soumis au crible de la concertation avant d'être présenté au Conseil.

# 09

## septembre

-2010-

- > **La Cub cède à MSF Logistique un terrain** qui doublera les capacités de cet établissement emblématique de l'agglomération.
- > **La deuxième édition** du séminaire « **Nature de ville** » nourrit la réflexion communautaire sur la place de la nature en ville.
- > Le **programme Etiage**, Études de l'impact des rejets d'eaux usées sur la Garonne et l'Estuaire, démarre avec l'Université Bordeaux I, le Cémagref et Lyonnaise des Eaux.
- > La Cub expérimente avec les régies de quartier un **premier marché d'insertion professionnelle**.

# 10

## octobre

-2010-

- > Selon la dernière édition du baromètre d'agglomération, **97% des habitants** de l'agglomération se déclarent **heureux** d'y vivre.
- > Le C2D en partenariat avec le journal Sud Ouest lance les « **cafés de la controverse** », nouveaux rendez-vous citoyens dédiés aux questions de société. Objectif : mettre en débat des questions parfois consensuelles.
- > Le très grand chantier de reconstruction/**extension de la station d'épuration Louis Fargue** démarre : 54 mois et 95 M€.
- > La Cub et l'Agence de l'eau Adour-Garonne signent l'accord cadre 2010-2012 pour une **gestion durable et solidaire de l'eau**.
- > La livraison de l'arrêt minute « Nord » parachève la **restructuration de la gare Saint-Jean**.
- > Le **marché** de maîtrise d'œuvre du **tram-train du Médoc** est attribué.

# 11

## novembre

-2010-

- > Coup double pour la politique vélo de La Cub : déjà primée d'un trophée Vélo 2010, elle reçoit le **prix de la mobilité durable** du 19<sup>e</sup> Palmarès des mobilités.
- > Le Conseil général de la Gironde attribue son « coup de cœur » des trophées Agenda 21 aux **Juniors du développement durable**, dispositif de sensibilisation des écoliers de La Cub.
- > Mis en révision, le Plan local d'urbanisme (PLU) de La Cub est appelé à devenir **Plu 3.1**, document global de planification intégrant le Plan de déplacement urbain (PDU) et le Plan local de l'habitat (PLH) révisés.
- > Le déploiement de la **collecte sélective** au quartier de Bordeaux-Maritime achève la généralisation de ce dispositif initié par La Cub en 1996.
- > Le Conseil valide la participation de La Cub à des projets de **nouvelles ressources** d'alimentation en eau potable.

# 12

## décembre

-2010-

- > La **première pierre de l'immeuble communautaire** de la rue Jean Fleuret, associant des techniques labellisées développement durable, est posée.
- > Dix experts de l'International Urban Development Association participent à la réflexion **Bordeaux Métropole 3.0** sur l'avenir du territoire.
- > Le Bureau valide le **Schéma métropolitain** de développement économique (SMDE) de l'agglomération.
- > La Cub s'engage dans le Programme national de **requalification des quartiers anciens dégradés** (PNRQAD) de la ville de Bordeaux.
- > Le **Programme prévisionnel d'investissements** (PPI) 2011/2015, dont l'enveloppe atteint **2,067 milliards d'euros**, est adopté à l'unanimité du Conseil.
- > Le Conseil valide le schéma d'orientations de l'**Agenda 21** de La Cub.
- > L'arrêté préfectoral de Déclaration d'utilité publique des travaux d'**extension des lignes A, B et C du tramway** est publié.

La Cub à la XI<sup>e</sup> Exposition internationale d'architecture de Venise

projet de Charte d'urbanisme commercial

La Cub cède à MSF Logistique un terrain

2<sup>e</sup> édition de « Nature de ville »

lancement du programme Etiage

restructuration de la gare Saint-Jean

marché de maîtrise d'œuvre du tram-train du Médoc attribué

97% des habitants heureux de vivre dans l'agglomération

collecte sélective déployée sur Bordeaux-Maritime

la politique vélo reçoit le prix de la mobilité durable

schéma d'orientations de l'Agenda 21

première pierre de l'immeuble communautaire de la rue Jean Fleuret

# 07

récupération d'énergie pour l'Hôtel de communauté

nouveau projet d'administration

certification ISO pour l'Écoparc

appel d'offres lancé pour des panneaux photovoltaïques

appels à projets citoyens : Nouvelles technologies et délaissés fonciers

# 09

premier marché d'insertion professionnelle

C2D : lancement des « cafés de la controverse »

le PLU devient PLU 3.1

gestion durable et solidaire de l'eau

extension de la station d'épuration Louis Fargue

# 11

trophées Agenda 21 : « coup de cœur » aux Juniors du développement durable

nouvelles ressources d'alimentation en eau potable

Bordeaux Métropole 3.0

Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés

Schéma métropolitain de l'agglomération

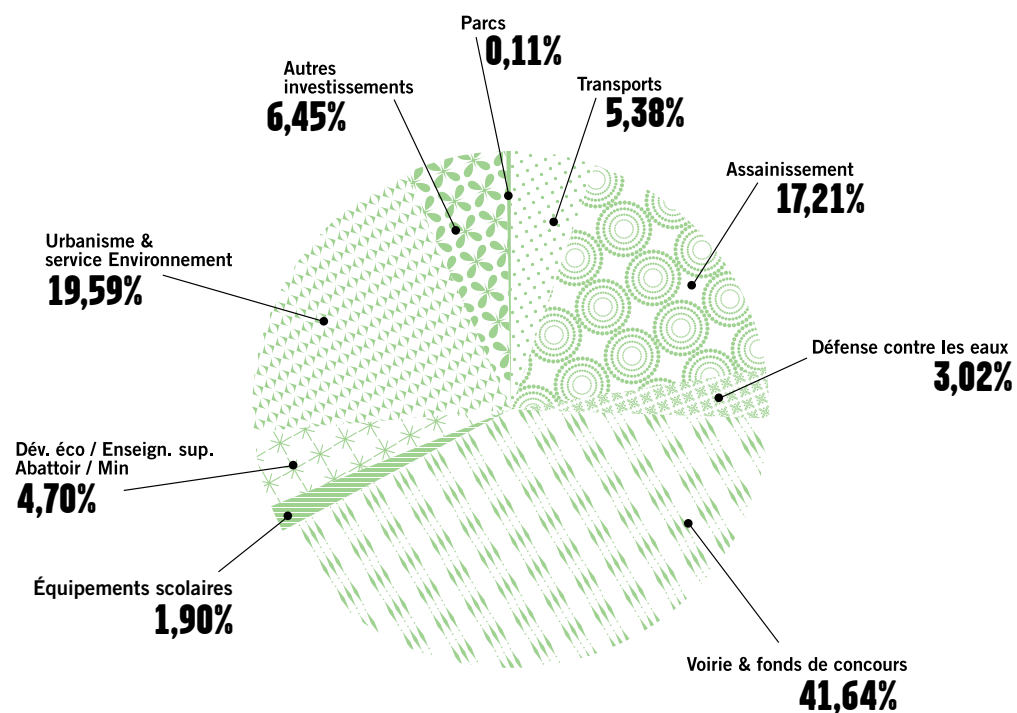
extension des lignes A, B et C du tramway

PPI de 2,067 milliards d'€

## investissements 2010

Malgré la fragilité de la reprise économique et le bouleversement des règles budgétaires et fiscales des collectivités territoriales, La Cub maintient le cap du renouveau de l'agglomération. Tous budgets confondus, son programme d'équipement progresse de 6 % pour culminer à 360 M€. Cette enveloppe permet de poursuivre la politique de grands travaux à hauteur de 75,64 M€ sans accroître la fiscalité.

### Programme d'équipements (M€)

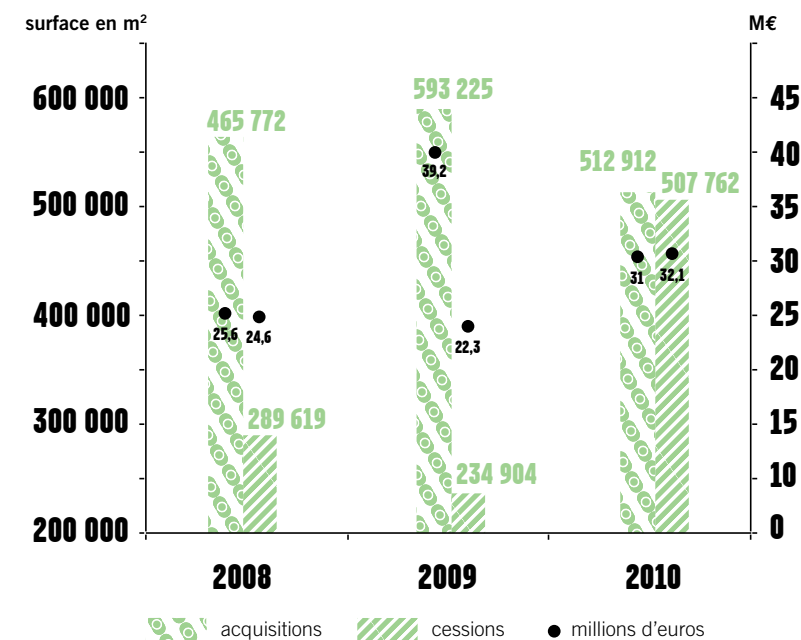


	M€
Transports	16,97
Assainissement	54,26
Défense contre les eaux	9,52
Voirie & fonds de concours	131,27
Équipements scolaires	5,98
Dév. éco / Enseign. sup. / Abattoir / Min	14,81
Urbanisme & service Environnement	61,77
Autres investissements	20,35
Parcs	0,34

## aménagement urbain et habitat

Entre une offre qui se raréfie et des besoins qui croissent, La Cub s'attache à économiser et à optimiser sa ressource foncière. Après avoir réalisé l'inventaire des 2 105 ha de son patrimoine, dont 936 ha à exploiter ou en cours d'exploitation, elle adopte une démarche globale de valorisation foncière et engage la remise sur le marché de son surplus patrimonial : délaissés, parcelles d'opérations abandonnées et immeubles bâtis en diffus.

### Gestion du patrimoine foncier



Pour la seconde année, La Cub dépasse les objectifs du Programme local de l'habitat (PLH). Elle récolte ainsi les fruits d'une politique volontariste et d'un investissement conséquent, 18 M€ en 2010, auxquels s'ajoutent 9,3 M€ de crédits délégués. Le Programme d'intérêt général fait lui aussi ses preuves avec 269 logements privés réhabilités pour un budget total de 4,4 M€ d'aides, dont 4 M€ de crédits délégués.

### Logement locatif conventionné

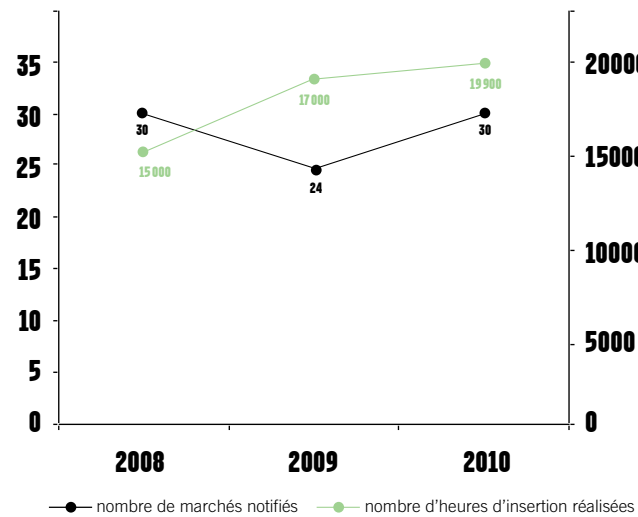
	2007	2008	2009	2010
PLUS*	573	996	10 666	1 452
PLAI*	84	309	369	575
PLS*	472	394	443	462
ÉTUDIANT	380	293	31	182
PALULOS*	4	80	0	0
DEMOL*	0	30	127	0
PSLA*	10	49	62	94
<b>Total</b>	<b>1 523</b>	<b>2 151</b>	<b>2 698</b>	<b>2 765</b>

\*PLUS : Prêt locatif à usage social  
 \*PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration  
 \*PLS : Prêt locatif social  
 \*PALULOS : Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale  
 \*DEMOL : Démolition  
 \*PSLA : Prêt social de location accession

## économie sociale et solidaire

Partenaire du réseau de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qu'elle subventionne en 2010 à hauteur de 355 000€, La Cub en est aussi l'un des principaux acteurs. Forte de son expérience en matière d'insertion de clauses sociales (40 % de ses marchés de voirie en 2010), elle franchit un pas supplémentaire et expérimente son premier marché d'insertion professionnelle et de qualification dans le domaine du nettoyage des chantiers.

### Clauses sociales et commande publique



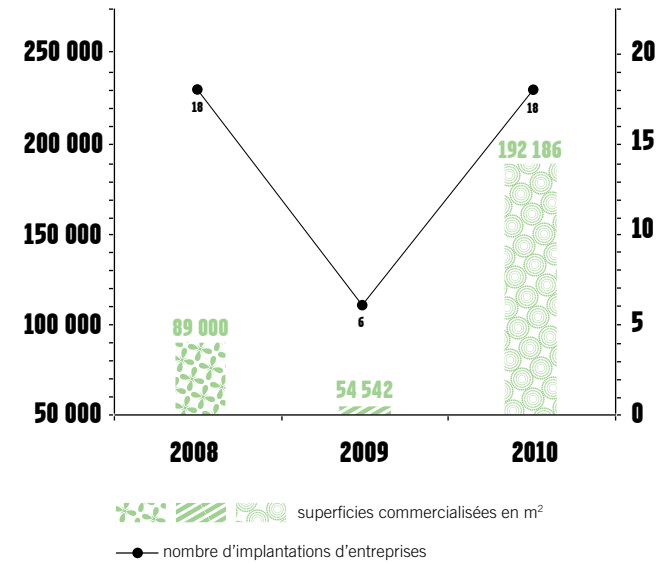
## transports publics

La fréquentation du réseau poursuit sa progression, soutenue en 2010 par la mise en service d'une offre Tbc plus homogène et mieux cadencée. Celle-ci s'articule autour de 3 lignes de tramway (43,9 km), 15 parcs relais, 36 lignes de bus, sans oublier l'offre de vélos en libre service VCub inaugurée en février.

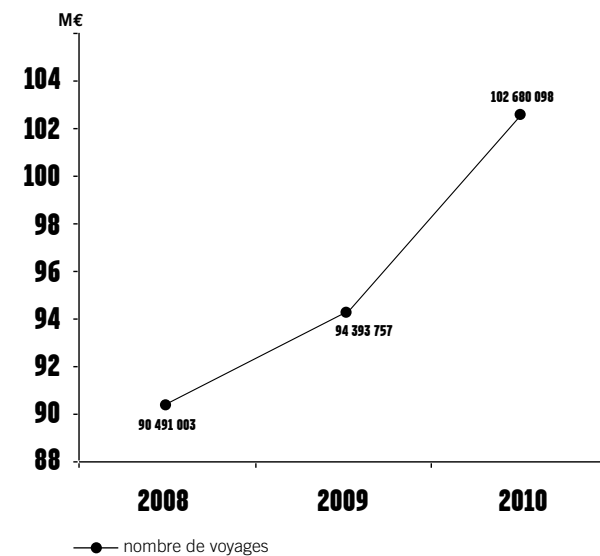
## développement économique

Dynamique et volontariste, la politique foncière communautaire contribue à l'accueil des entreprises, favorise le développement des activités et conforte l'attractivité de la métropole. En 2010, 43 000 m<sup>2</sup> de terrains à vocation économique ont été acquis pour un montant de 3 M€ et 192 186 m<sup>2</sup> commercialisés auprès de 18 entreprises. Le stock communautaire de terrains à vocation économique est évalué à 482 ha.

### Une politique foncière attractive



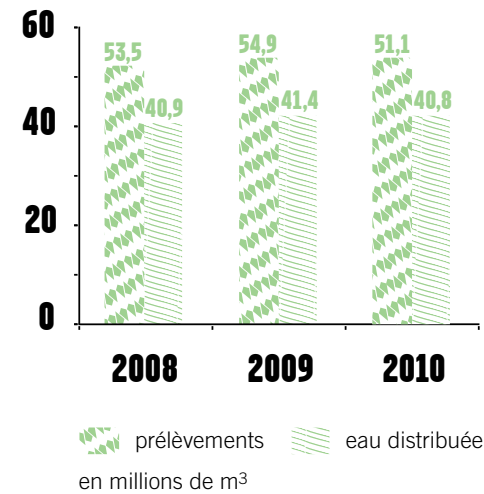
### Fréquentation du réseau Tbc (tram et bus de La Cub)



## service de l'eau potable

Malgré la progression de +2,43 % du nombre d'utilisateurs du service public de l'eau potable, les volumes prélevés et consommés se réduisent, confirmant le bien fondé des outils mis en œuvre par La Cub et Lyonnaise des Eaux pour optimiser l'exploitation de la ressource et protéger les nappes profondes. Parmi ceux-ci, figurent en 2010 : un dispositif de modulation de pression qui limite les pertes du réseau et en améliore le rendement, un programme de recherche de ressources de substitution et le développement du service de l'eau industrielle dont les ventes ont cru de 59 % pour atteindre 1,4 million de m<sup>3</sup>.

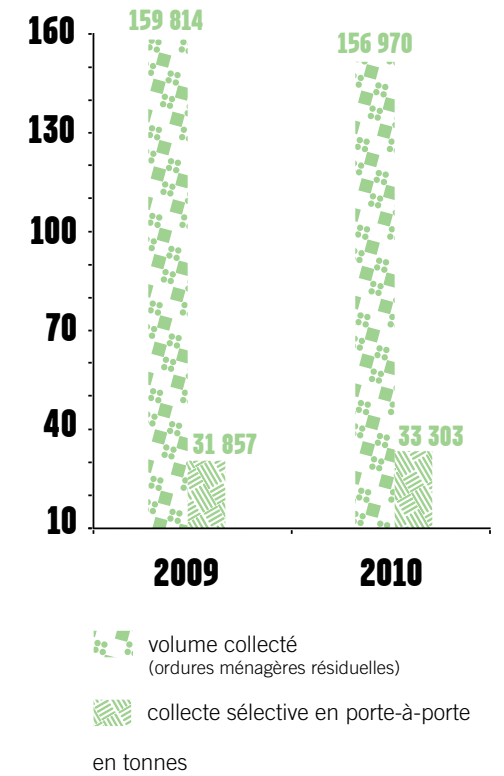
### Exploitation de la ressource



## déchets ménagers

Soutenus dans leurs comportements citoyens par le déploiement de la collecte sélective en porte-à-porte, les habitants de l'agglomération continuent de réduire leur production d'ordures ménagères. En dix ans celle-ci est passée de 379 kg/hab./an à 256 kg/hab./an. Le volume d'ordures ménagères collecté par la régie continue de diminuer et celui de la collecte sélective d'augmenter.

### Le service public de collecte



## Bordeaux Métropole 3.0 : l'avenir se dessine ensemble

Avec Bordeaux Métropole 3.0, La Cub se lance dans un exercice inédit de prospective participative. Elle convie des experts internationaux à réfléchir aux nouvelles problématiques du développement urbain avant d'inciter les acteurs locaux,

puis les habitants, à donner leur vision de la métropole de 2030. Fin 2010, un rapport d'étape est versé aux débats et une seconde phase de co-construction s'ouvre. Organisée sur six mois, elle conduira à l'esquisse du Projet métropolitain.

# GRANDS PROJETS 2010

## le grand débat de l'eau

Saisissant un contexte réglementaire et contractuel qui place l'eau au cœur de son actualité, La Cub choisit de refondre sa politique de l'eau et de l'assainissement et de faire de ce dossier un enjeu citoyen. Se mettant à l'écoute de la population par le biais d'appel à contributions, d'enquêtes d'usagers, de conférences, de forums et d'un site

participatif, elle examine les différents volets du dossier et enregistre toutes les propositions. La synthèse de cette concertation inédite, couronnée d'une Marianne d'Or du développement durable, fera l'objet d'un Livre Blanc de la participation citoyenne. Remis aux élus en 2011, il éclairera les décisions stratégiques.

## Tbc : lancement du nouveau réseau

Restructuré autour d'un réseau de bus plus performant et enrichi d'une offre de vélos VCub en libre service, le réseau Tbc franchit les 100 millions de voyages et 1,5 million de vélos sont empruntés en dix mois. Devant cet accroissement de la fréquentation, La Cub confirme son choix d'aller plus loin pour construire le réseau le plus étendu de France et renforcer

l'interconnexion des modes de déplacement et des offres de transports. Après une année d'études et de procédures, la phase 3 du tramway entre en chantier. Mais déjà La Cub regarde plus loin et adopte le Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains, document stratégique de développement des transports publics à l'horizon 2025/2030.

## SMDE : la métropole prend l'avantage économique

Après un an de concertation avec les acteurs économiques, La Cub adopte le Schéma métropolitain de développement économique (SMDE). Élaborée à partir d'un diagnostic partagé du territoire et d'une vision commune de son avenir, cette feuille de route collective

se propose de réunir les forces économiques autour de douze axes stratégiques déclinés en une centaine d'actions opérationnelles. En dix ans, le SMDE doit donner à l'agglomération bordelaise un avantage compétitif décisif.

## Bordeaux Euratlantique en mode opérationnel

Décret de création de l'Établissement public d'aménagement, nomination de son directeur général, adoption de la feuille de route et du plan d'affaires 2010/2024, lancement des études, des acquisitions foncières et des premiers concours : l'Opération

d'intérêt national (OIN) Bordeaux Euratlantique est placée sur ses rails. En 20 ans, 620 M€ seront investis sur ce territoire de 738 hectares, pièce maîtresse du nouvel axe de développement Nord/Sud de l'agglomération.

## Bacalan-Bastide surgit des eaux, J-J Bosc émerge de la concertation

Après mise en conformité avec les recommandations du Comité mondial de l'Unesco, le pont Bacalan-Bastide prend pied dans le lit de la Garonne. Tandis que l'embase et les îlots de protection du pylône rive droite sont échoués, la charpente métallique

du tablier est mise en fabrication. En aval du fleuve s'ouvre un processus exceptionnel de concertation qui, sous l'égide d'un garant et d'un comité permanent, accompagne la conception du futur franchissement J-J Bosc.

## + 50 000 logements autour des axes de transports collectifs


Comment loger 300 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 en cohérence avec le projet de métropole durable? Pour répondre à cette question, La Cub lance le programme « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs ». Durant six mois, cinq équipes pluridisciplinaires retenues sur appel à projets identifient

les potentiels de densification des couloirs de transports collectifs et élaborent des solutions innovantes d'urbanisation. Fin 2011, six lots de maîtrise d'œuvre spécifiques à divers contextes urbains sont attribués et un dialogue compétitif s'engage avec La Cub.

## station Louis Fargue : des travaux XXL

54 mois de chantier et 96,1 M€ d'investissement : le très grand chantier de reconstruction/extension de la station Louis Fargue démarre. Avec un objectif : mettre cet équipement aux normes européennes

et porter ses capacités à 447 000 équivalent habitants. Et un défi : bâtir une station éco-modèle pour le traitement des eaux et des boues, la maîtrise des rejets, les économies d'énergie et l'intégration urbaine.



**102** millions  
de voyages sur le  
réseau Tbc

Tbc enregistre une progression  
de voyages de 6,3%

Fin 2010, les travaux  
d'extension des lignes A, B et C  
sont déclarés d'utilité publique

# EMPLOI / ÉCONOMIE



Port de Bordeaux, Bassens

**L'agglomération bordelaise se fait tremplin d'éco-activités et terreau de créativité, son économie se structure autour de pôles de compétitivité et de filières industrielles de premier plan, l'activité et l'emploi se développent.**

**Pour amplifier cet élan, La Cub adapte sa stratégie économique et décline un premier plan d'action décennal. Avec un objectif : ouvrir la voie à la construction d'une Métropole européenne compétitive et attractive.**

## SMDE : 4 lettres d'avenir

Le Schéma métropolitain de développement économique (SMDE) mis en chantier en 2009 est validé. Élaborée à partir du diagnostic du territoire dont le contenu a été débattu avec les acteurs économiques, cette feuille de route opérationnelle identifie les grands axes d'action qui doivent mobiliser les énergies métropolitaines. Dans un contexte de mobilité croissante et de concurrence territoriale renforcée, le SMDE vise à consolider la mutation économique de l'agglomération et à renforcer son identité. Il fait de La Cub le coordinateur du foisonnement des talents et l'accélérateur des projets relevant des secteurs stratégiques traditionnels et des filières émergentes.

## Des pôles d'excellence, catalyseurs d'innovation

La Cub investit 16,4 M€ pour le développement économique dont plus de 10 M€ pour l'aménagement des grands parcs d'activités : 7,5 M€ pour les grands pôles économiques et 3,6 M€ pour l'acquisition de nouvelles réserves foncières. Elle renforce ses partenariats avec les agences de développement auxquelles elle attribue 2 M€ de subvention (+5,45%). Les superficies commercialisées triplent pour atteindre 192 186 m<sup>2</sup> et de grands projets industriels à forts potentiels d'emplois se concrétisent.

## L'Écoparc, nouveau tremplin national de l'éco-industrie

Tandis que la pépinière d'entreprises ouvre ses portes, deux projets représentant 800 à 1 200 emplois d'ici 2012 transforment la plus grande zone économique d'Aquitaine (350 ha) en tremplin national des éco-industries. First Solar et EDF Énergies Nouvelles mettent en chantier la plus grande usine française de panneaux photovoltaïques ; Bouïx Industrie Énergie Nouvelle, EADS Astrium/Vergnet et le centre de formation C2T créent un pôle éolien unique en France qui allie conception, fabrication et formation. Symbole d'un développement économique durable, l'Écoparc est le premier pôle de l'agglomération dont le management environnemental est certifié ISO 14 001.

## L'Aéroparc en mode opérationnel

La Cub poursuit l'aménagement de ce site clé de la dynamique régionale Aéronautique spatial défense (ASD), adopte sa charte de développement durable et ouvre son centre de services. Soutenues par l'agence de développement Bordeaux Technowest, les premières implantations industrielles se concrétisent : deux projets d'envergure portés par les sociétés Catherineau (+16 000 m<sup>2</sup>) et Steris Surgical Technologies (+27 000 m<sup>2</sup>) entrent en phase opérationnelle et les modalités d'un échange de terrain permettant de sécuriser le développement du site de Dassault sont arrêtées. Ainsi, dans un contexte de difficultés pour le secteur Aéronautique, Spatial et Défense, Bordeaux Aéroparc joue son rôle de fédérateur d'acteurs majeurs ; les décisions d'implantation depuis 2 ans y représentant plus de 1 400 emplois (Sonovision, Ingéliance, Omega, la Simmad, etc.).

## Économie créative, du foisonnement au leadership

Après une année 2009 essentiellement consacrée à l'étude et à la réflexion, La Cub consolide l'avance de la métropole dans le secteur de l'économie créative. Plus de 1 M€ de subventions d'investissement sont attribuées à quatre projets majeurs : la pépinière éco-créative des Chartrons, la transformation du Château Brignon en fabrique de la bande dessinée, l'aménagement du pôle éco-innovant et créatif Darwin sur les friches de la caserne Bastide Niel et la création du Musik Institut Bazar qui parachève la filière musicale de l'agglomération.

## La défense des atouts industriels

Chef de file du développement de l'agglomération, La Cub se fait aussi représentant de la métropole auprès de l'État pour solliciter son engagement et défendre les atouts industriels du territoire.

## Port de Bordeaux : une première victoire

Dans un contexte difficile pour la plupart des ports français, la Cub s'engage pour la relance du Grand Port Maritime de Bordeaux. Le contrat d'objectifs conclu avec celui-ci ouvre de nouvelles perspectives de développement autour des filières de la logistique et de la chimie verte, de l'accueil de bateaux de croisière, de la création d'un terminal portuaire à Grattequina et d'un projet de démantèlement de navires à Bassens.

## Réflexion prolongée avec Réseau Ferré de France

Les réflexions engagées avec Réseau Ferré de France pour le développement de deux des trois pôles logistiques d'agglomération et l'accroissement du transport ferré des marchandises se poursuivent. Un projet de plateforme logistique de granulats, est mis à l'étude pour la zone de Bordeaux Fret et un appel à acquéreurs est lancé pour l'aménagement des 34 hectares de la plateforme multimodale d'Hourcade.

### Ford Aquitaine Industrie : le combat continue

Après l'abandon du projet de reconversion du site Ford Aquitaine Industrie en pôle éolien, La Cub reste très mobilisée. Faisant front uni avec les collectivités territoriales et les salariés, elle presse le groupe Ford et le gouvernement de trouver une solution pour la pérennité des 1 600 emplois menacés par la cessation annoncée des activités du site.

## Les nouveaux chemins de l'ESS

La Cub consolide son identité d'acteur majeur de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Trente marchés à clauses sociales représentant 40 % de ses marchés de voiries et 19 000 heures d'insertion sont effectués en 2010. Un marché expérimental d'insertion professionnelle et de qualification est lancé pour des prestations de nettoyage après chantiers. La Cub renforce également son partenariat avec les réseaux de solidarité : elle attribue 371 000 € de subventions à onze structures de l'ESS, soutient l'incubateur de projets « La Fabrique à initiatives » de Pessac et conclut un nouveau partenariat avec l'association Aquitaine Active, spécialiste du financement des entreprises de l'ESS.

**+5,45 %**  
de subventions  
aux agences  
de développement  
économique

**401**  
sites raccordés  
aux **431 km**  
de réseau de fibres  
optiques

**192 190 m<sup>2</sup>**  
de terrains à  
vocation économique  
commercialisés

**200 000 tonnes**  
de produits frais  
commercialisés par le MIN

**1 M€**  
d'aides directes aux  
entreprises

**40 %**  
des marchés de voirie  
sont à clauses sociales

**564**  
emplois créés

**3 M€**  
pour le plan Agglo Campus

## L'intelligence interconnectée

Pour soutenir le développement d'activités à forte valeur ajoutée, La Cub continue de déployer son réseau très haut débit et s'investit dans la mise en réseau des matières grises de l'agglomération.

### Inolia à la recherche d'une nouvelle compétitivité

Tout en étudiant l'opportunité d'une prise de compétence sur les infrastructures numériques, La Cub investit 3 M€ dans une centaine d'opérations de voirie qui concourent au déploiement du Réseau d'Initiative Public haut débit Inolia. Fin 2010, le plus grand réseau public haut débit d'Europe court sur 435 km et dessert 401 sites publics ou économiques de l'agglomération ; 17 opérateurs de télécommunications en sont usagers. Après renégociation du contrat, son délégataire améliore la compétitivité du service en réduisant certains de ses tarifs.

### L'université, levier de croissance

Tandis que les acteurs de l'enseignement supérieur poursuivent l'adaptation de l'offre de formation au marché de l'emploi et aux exigences de la compétition interuniversitaire européenne, La Cub adhère à la Fondation de l'Université de Bordeaux et s'engage pour soutenir le développement de l'université et son insertion urbaine. Elle prévoit contractuellement d'affecter 100 M€ en 10 ans pour l'attractivité et le rayonnement de l'université bordelaise : 50 M€ pour la construction de bâtiments et la réhabilitation du patrimoine bâti et 50 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et les transferts de technologies, l'insertion urbaine et la vie du campus.

### Et demain les « living lab »

La Cub inscrit au Schéma métropolitain de développement économique une expérimentation de laboratoires vivants (« living lab ») et de plateformes d'innovation associant des entreprises et des structures de formation et de recherche. Elle s'engage également à soutenir le projet d'Institut de recherche technologique laser/matériaux/systèmes.

Bordeaux Euratlantique, projet

## Le nouvel urbanisme commercial sur les rails

Dans le prolongement de la réflexion engagée en 2009 autour de l'urbanisme commercial, La Cub lance l'élaboration d'une nouvelle charte pour l'agglomération et organise la coopération renforcée des acteurs territoriaux et économiques au sein de la Conférence permanente d'urbanisme commercial. Le projet qui sera soumis à l'adoption du Conseil de Communauté en 2011 entend inverser la tendance à la surdensité, corriger les déséquilibres du territoire, revitaliser le commerce de proximité et adapter l'offre à l'évolution des attentes des consommateurs et des modes de consommations.

### Le MIN s'ancre à Bordeaux Euratlantique

Modernisé, étendu et confirmé dans sa centralité géographique au sein de Bordeaux Euratlantique, le Marché d'intérêt national de Brienne (MIN) engage son adaptation fonctionnelle et structurelle aux enjeux urbains, environnementaux et économiques de la métropole millionnaire. Parallèlement, La Cub défend les projets d'abattoirs en Gironde pour soutenir les filières locales d'élevage, alors que l'abattoir communautaire, du fait d'un déficit important d'exploitation et des projets d'aménagement de l'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux Euratlantique, fermera fin 2011 pour céder la place à un grand pôle culturel d'agglomération.

### Les grands projets touristiques et de loisirs

En 2010, La Cub s'est investie dans l'ingénierie et/ou le financement de plusieurs grands projets d'équipements touristiques et de loisirs qui contribueront à améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la métropole bordelaise.

- Le Grand stade : un protocole d'accord est signé avec la ville de Bordeaux. La Cub s'engage à financer, à hauteur de 15 M€ maximum, les travaux de doublement des voies du tramway, d'aménagement des accès à la rocade et de requalification de la voirie et des espaces publics.

- L'Écosite du Bourgaillh : la procédure de Délégation de service public (DSP) n'ayant pas abouti, le projet initial de parc animalier est réorienté et recentré sur le thème de la biodiversité.

Parallèlement, le plan de déplacement de la déchetterie est adopté.

- Le Centre culturel et touristique du vin (CCTV) : La Cub confirme sa participation financière à ce projet emblématique, future référence mondiale pour la présentation de la culture et des techniques du vin et la valorisation de l'excellence du vignoble bordelais. Il ouvrira en 2014 en lieu et place des anciennes forges à l'entrée des Bassins à flot.





# HABITAT ET URBANISME

**Pour construire la métropole millionnaire et durable qu'elle entend devenir, La Cub recentre son développement urbain sur la partie urbanisée de son territoire et révisé à la hausse ses objectifs de logements neufs.**

**La réflexion collective engagée sur le devenir métropolitain s'élargit avec la révision des documents de planification urbaine ; un premier éco-quartier sort de terre et de grands projets se dessinent autour des nouveaux axes du développement urbain que sont d'une part l'axe Nord/Sud de la Garonne et de l'autre les grands axes de transports collectifs.**

## PLU 3.1 : nouvel outil global de planification urbaine

Loi Grenelle 2 et nouvelle ambition métropolitaine obligent, La Cub et les 27 communes engagent la révision générale du Plan local d'urbanisme de l'agglomération (PLU). Menée en cohérence avec l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine (SCOT), cette procédure aboutira en 2013 à l'adoption d'un plan plus global qui intégrera le Programme local de l'habitat (PLH) et le Plan des déplacements urbains (PDU), eux-mêmes en révision. Après une première phase préparatoire consacrée, en 2009, au bilan et à l'élaboration de la méthode, La Cub ouvre la concertation et lance les études qui nourriront le débat d'orientation prévu en 2011.

## Les grands chantiers

Anticipation de la LGV, première programmation urbaine issue de contrats de co-développement, montée en puissance des opérations d'aménagement : l'agglomération bordelaise entre dans une nouvelle phase de projets et de chantiers qui redensifient la ville et créent de nouveaux pôles de vie multifonctionnels et éco-conçus.

### Bordeaux Euratlantique, le recentrage de l'agglomération

Pièce maîtresse du nouvel arc de développement Nord/Sud de l'agglomération, l'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux Euratlantique passe en mode opérationnel. Le statut d'Établissement public d'aménagement (EPA) est décrété par l'État et son directeur général, Philippe Courtois, est nommé en mars. En septembre, l'État, la Région, La Cub et les communes

de Bordeaux, Bègles et Floirac signent le protocole d'accord, feuille de route de l'établissement public, et adoptent le plan d'affaires 2010/2024. L'EPA engage les études techniques et d'urbanisme, réalise les premières acquisitions foncières et lance les premiers concours. Au total, 620 M€ seront investis en quinze ans sur les 738 ha de Bordeaux Euratlantique, dont 100 M€ de subventions publiques provenant à 35 % de l'État, à 35 % de La Cub, à 20 % de la ville de Bordeaux, à 7 % de la ville de Bègles et à 3 % de la ville de Floirac.

### La naissance des éco-quartiers

Sur la Zone d'aménagement concertée (ZAC) des Berges du Lac, l'éco-quartier Ginko se concrétise. La Cub cède pour 26 M€ les 29,87 hectares dévolus à cette opération à Bouygues immobilier qui engage les travaux. Les premiers habitants emménageront en 2012 et, en 2017, Ginko comptera 2 150 logements labellisés Bâtiments Basse Consommation à 90 % ainsi qu'une résidence de services, un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des locaux d'activités et de bureaux et des commerces de proximité. L'extension du pôle commercial du Lac et l'implantation d'un grand équipement public figurent aussi à ce programme conçu selon une démarche de très haute performance environnementale.

Dans le sillage de Ginko, les projets d'aménagement de la ZAC Bastide Niel, du Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot ou du PAE Pontet/Lartigon de Pessac instauré en 2010 optent pour l'éco-urbanisme et l'éco-construction.

### La Bastide poursuit sa mutation

Lauréate de la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine lancée en 2009, l'agence néerlandaise MVRDV s'attelle à la définition du projet urbain de la ZAC Bastide Niel. Le directeur du projet, l'architecte Winny Maas, inscrit son travail dans le processus de concertation et de réflexion urbaine impulsé par La Cub et la ville de Bordeaux : les habitants sont conviés à participer à l'élaboration du quartier durable par le biais des Ateliers de la Bastide.

Parallèlement, La Cub instaure un périmètre de prise en considération de 32 hectares autour du secteur stratégique Mayaudon - Vivants qui mérite une attention particulière au regard de l'évolution des quartiers Bastide Niel et Bastide Brazza.

### Bassins à flot : 162 ha d'enclave industrielle et demain un nouveau quartier

Après la phase d'étude pilotée par Nicolas Michelin, les élus actent le passage à la phase opérationnelle du projet d'aménagement des 162 hectares de l'enclave industrielle des Bassins à flot. Le PAE est instauré, le plan guide d'aménagement présenté à la population lors des deuxièmes rencontres des Bassins à flot et la concertation engagée. Ce très grand projet, qui conjugue logements (5 400 dont 25 % de Prêt locatif à usage social (PLUS)/Prêt locatif aidé d'insertion (PLAI) et 61 % en accession libre) et commerces et vise à développer les activités tertiaires, touristiques, industrielles et nautiques, affiche un coût global de 124,2 M€ dont 30 M€ environ à la charge de La Cub.

## Habitat : cap sur le million d'habitants

### Un Programme local de l'habitat ambitieux

Lancée dans le cadre de la Loi Molle de 2009, la révision du Programme local de l'habitat (PLH) de l'agglomération permettra à La Cub de programmer et de territorialiser la construction de 8 000 à 9 000 logements par an dont 3 600 logements sociaux. Menée de pair avec la révision du PLU, cette procédure durera deux à trois ans. Pour la préparer, La Cub et les 27 communes mettent à jour les objectifs communaux et lancent l'élaboration des fiches programmes territorialisés de construction qui seront inclus au nouveau PLH.

### « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs »

Pour accueillir les 300 000 habitants qui lui permettront de franchir le cap de la métropole millionnaire en 2030, La Cub lance l'ambitieux programme « 50 000 logements nouveaux autour des axes de transports collectifs ». Elle recourt à une procédure originale d'appel à projets et de dialogues compétitifs, seule à même d'associer une maîtrise d'ouvrage forte à une maîtrise d'œuvre inventive. Dès juillet, les cinq équipes pluridisciplinaires retenues travaillent sur six lots correspondants à des configurations caractéristiques de l'agglomération : faubourgs denses, secteurs mitoyens des pôles d'échanges, franges et lisières urbaines aux abords des grands espaces naturels, sites monofonctionnels, grands sites commerciaux, secteurs pavillonnaires aux abords des lignes de transports. Six mois plus tard, les différents lots de maîtrise d'œuvre sont attribués. La mise en œuvre opérationnelle par les équipes débutera en 2011. Elle sera accompagnée par trois instances ad hoc : un comité de pilotage politique, un comité technique réunissant La Cub et les 27 communes et un comité partenarial associant opérateurs privés et bailleurs sociaux.

### La dynamique sociale amplifiée

Avec 2 765 logements conventionnés construits en 2010, La Cub dépasse à nouveau ses objectifs. Même satisfaction dans le parc privé où 269 logements réhabilités montrent la pertinence du Programme d'intérêt général (PIG). Forte de ces résultats, La Cub intensifie ses efforts. Elle renégocie avec l'État une nouvelle délégation des aides à la pierre 2010/2016 au terme de laquelle La Cub s'engage d'une part à dépasser l'objectif commun de 16 800 logements sociaux sur 6 ans pour tendre dès 2013 vers une production de 8 000 à 9 000 logements dont 3 600 logements sociaux. La Cub s'engage d'autre part à prendre en compte les nouvelles orientations de l'État pour le logement des personnes en difficulté, l'amélioration des performances énergétiques et de la salubrité du parc social privé. 247 M€ sont affectés à cette nouvelle délégation, dont 90 M€ de crédits d'État délégués. Parallèlement, La Cub s'associe au Programme national de requalification des quartiers dégradés (PNRQAD) de la ville de Bordeaux et à l'étude pré-opérationnelle de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du centre ancien et des quais de Lormont. Elle se joint à la commune de Pessac pour apporter des solutions à la dégradation des 1 000 logements de la copropriété du Burck.

## Une ville pour tous

### Bilan et perspectives de la Politique de la ville

Tout en assurant le suivi des treize Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de son territoire, La Cub édite Le Livre Vert de l'agglomération et soumet ce bilan comparatif et prospectif de sa Politique de la ville aux communes concernées. Ce dialogue engagé sous l'égide du comité de pilotage Politique de la ville contribuera à définir les nouvelles modalités d'intervention de La Cub dans les quartiers prioritaires, soit dans la logique actuelle soit dans le cadre d'une nouvelle stratégie destinée à faire de la Politique de la ville un levier de développement de l'agglomération solidaire.

### Le Projet urbain intégré fait ses preuves

Le Projet urbain intégré, qui réunit sous la conduite de La Cub huit de ses treize communes en CUCS, affiche, fin 2010, un taux de programmation de 84 % de l'enveloppe cofinancée par le Fonds européens de développement régional (FEDER) 2007/2013. Au cours de l'année, six nouvelles opérations de développement durable des quartiers sensibles ont été retenues pour un montant de 9,2 M€ dont 2,2 M€ du FEDER.

### Du squat au parcours de logement

Prenant à bras le corps le problème des populations en situation de squat, La Cub décide d'épauler les services de l'État dans la création de Maîtrises d'œuvre urbaine et sociale (MOUS). Ce premier dispositif est mis en place au profit des familles Roms souhaitant s'inscrire dans un parcours d'insertion puis élargi aux familles bulgares de l'agglomération, soit 900 personnes environ. Un second projet ciblé sur les jeunes en difficulté est mis à l'étude. Parallèlement, La Cub élabore un schéma communautaire d'intervention autour de la recherche de terrains ou de locaux disponibles, d'une participation financière et d'une aide au retour avec les pays et régions d'origine.

### Petits fonciers et grands projets

Dans le cadre de Bordeaux Métropole 3.0, La Cub lance un appel à projets ciblé sur la mise en valeur de ses délaissés fonciers. Projet ou local d'association, jardin partagé, habitat, atelier, petit commerce... La boîte à idées est ouverte. Les lauréats ont été désignés en 2011 par un jury de professionnels et accompagnés par La Cub dans la réalisation de leur projet.

### La Cub affiche ses priorités

Le Conseil de Cub adopte, en mars, sa contribution au Schéma de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine (SCOT) dont l'approbation est programmée fin 2011. Par ce document, La Cub réaffirme les priorités de sa politique urbaine tant en termes d'accueil démographique que d'attractivité économique ou de gestion économe des ressources aussi bien naturelles que financières.



**22,4 M€**  
de crédits 2010 pour le développement du parc social public et privé, dont 13 M€ de crédits d'État délégués

**2 765**  
nouveaux logements sociaux publics

**269**  
logements privés dégradés réhabilités

**40 910 m<sup>2</sup>**  
cédés à des sociétés et offices d'HLM

**6,7 M€**  
mandatés pour les travaux de voirie et réseau d'intérêt général

**8 000 à 9 000**  
nouveaux logements/an dès 2013

**3 600**  
logements sociaux

**50 000**  
nouveaux logements en 20 ans

**640 M€**  
investis en 20 ans pour Bordeaux Euratlantique

**100 M€**  
de subventions publiques

## Glossaire

### Plan des déplacements urbains (PDU)

précise l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement, le développement des transports collectifs et des modes alternatifs à la voiture, la sécurité de tous les déplacements...

L'ambition du PDU est d'assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de l'environnement et de la santé.

### Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Document réglementaire de planification stratégique qui permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence leurs politiques dans le domaine de l'aménagement (habitat, urbanisation, protection des espaces naturels, déplacements...).

### Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés, reconnus comme prioritaires.

### Aide à la pierre

Ensemble des aides (prêts aidés ou primes) accordées par l'État pour favoriser l'investissement immobilier. Les bénéficiaires sont les maîtres d'ouvrages qui s'engagent à construire des logements aidés.

### Plan local d'urbanisme (PLU)

Principal document de planification de l'urbanisme. Il détermine les zones constructibles et les normes qui les régissent, les sites plus propices aux activités économiques et les zones de protection des espaces naturels ou agricoles.

### Programme local de l'habitat (PLH)

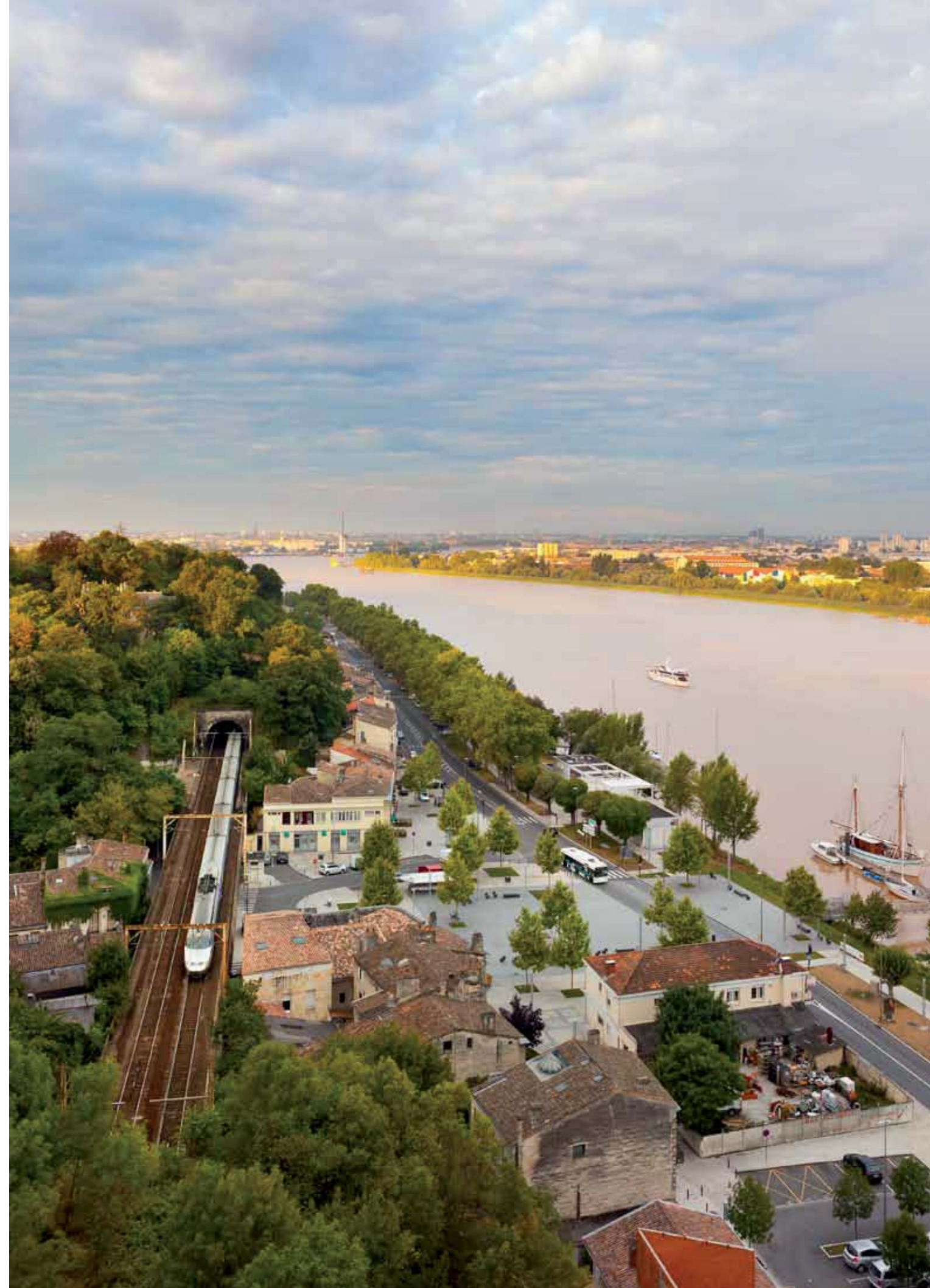
Établi à l'échelle du territoire communautaire, le PLH définit pour cinq ans les objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements et assurer entre les territoires une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements.

### Zone d'aménagement concerté (ZAC)

Zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains. Notamment les terrains que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

### Programme d'aménagement d'ensemble (PAE)

Dispositif de participation des constructeurs au financement, en tout ou partie, d'un programme d'équipements publics qu'une commune, ou un groupement de communes, s'engage à réaliser dans un secteur déterminé. Il a pour objectif de répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers en matière de constructions.



# DÉPLACEMENTS



**La circulation automobile dans l'agglomération bordelaise a certes baissé de 18 % depuis 2000, mais les déplacements, tous modes confondus, ont augmenté de 10 % en moyenne. Pour atteindre l'objectif de son Plan climat d'une baisse de 20 % des émissions de CO<sup>2</sup> d'ici 2020, La Cub conjugue une politique urbaine visant à limiter les déplacements en voiture et une politique des transports promouvant une mobilité propre. Elle lance son nouveau réseau de transports publics, optimise le calendrier de la phase 3 du tramway et développe de nouvelles pratiques de mobilité.**

## Tbc file vers l'avenir

Inauguré en 2003, étendu à 44 km en 2008, le réseau de tramway a rencontré son public, modifié les pratiques de mobilité et porté le renouveau de l'agglomération. Devant ce succès, La Cub a choisi d'aller plus loin et de construire le réseau le plus étendu de France.

### Lancement du nouveau réseau Tbc

Lancé le 22 février, le nouveau réseau de transports en commun de La Cub place le bus au même niveau de service que le tram et améliore l'intermodalité des déplacements c'est-à-dire la possibilité de combiner les différents modes de transports. Quelques mois après la mise en service de sa nouvelle configuration, Tbc enregistre une progression des voyages (+6,3 %) et des recettes (+4,7 %). Avec une offre plus homogène, plus attractive et plus équitable, la fréquentation du bus repart à la hausse (+6,6 %) et la nouvelle offre VCub de vélos en libre service rencontre un franc succès avec 1,5 million d'utilisations enregistrées fin 2010.

### À la recherche de nouvelles performances

Pour renforcer l'attractivité de Tbc, La Cub étudie plusieurs pistes d'amélioration : d'une part concernant le tramway, le renforcement du service sur les tronçons les plus chargés avec la création de terminus intermédiaires, d'autre part l'extension des lignes déjà existantes. S'agissant des bus, elle met à l'étude un plan d'actions pour le doublement éventuel des couloirs de bus d'ici 2014 (+20 km) et l'aménagement de priorités aux feux, afin d'accroître la vitesse commerciale des lignes structurantes de son réseau.

### Extension du tramway : une année de préparation

Approuvé par le Conseil en 2009 et estimé à 675,3 millions d'euros (M€), le projet de la troisième phase, qui prévoit l'extension des lignes A B et C (+16,3 km), la réalisation de la ligne D (9,7 km) et l'aménagement du tram-train du Médoc (7,2 km), entre en procédure.

Résolue à optimiser le calendrier de ce très grand chantier tout en prenant le temps de la concertation, La Cub décide d'exécuter les travaux de la ligne D en une seule étape et de reporter sa mise en chantier à 2014. Elle choisit de dissocier les procédures d'enquêtes préalables aux Déclarations d'utilité publique en quatre lots : extension des lignes A, B, et d'une partie de la ligne C, création de la ligne D, création du tram-train du Médoc, seconde extension de la ligne C. Fin 2010, les études d'avant-projet du tram-train sont achevées et les travaux d'extension des lignes A, B et C sont déclarés d'utilité publique. Les projets de déviation des réseaux sont validés, les premières acquisitions foncières réalisées et les premiers appels d'offres lancés, notamment pour l'achat des rames. La phase 3 du tramway bascule en mode opérationnel.

### Tbc à la conquête du fleuve ?

Après les études techniques et de faisabilité, La Cub présente fin 2010 un projet pour relancer un service de navettes fluviales intégrées au réseau Tbc. Assuré par trois bateaux à propulsion hybride, il comprendrait deux liaisons rapides de rive à rive et une ligne de cabotage. La fréquentation de ces bateaux bus est évaluée à 267 000 voyages/an et le coût à 2,2 M€ d'investissement et 0,5 M€ de fonctionnement annuel.

## La mobilité se conjugue aussi au futur

L'année 2010 est aussi consacrée à la préparation de la métropole post carbone. En juin, La Cub valide la révision du Plan des déplacements urbains (PDU) qui sera intégré au PLU 3.1.

De nouvelles réflexions sont engagées au sein de la Conférence permanente des Autorités organisatrices de transports (AOT) pour parvenir à une offre de transports en commun cohérente et unifiée. Pour renforcer la coordination des politiques publiques, La Cub propose de créer une Autorité des mobilités compétentes pour le transport collectif, le déplacement automobile et le transport des marchandises. Celle-ci pourrait s'emparer de toutes les questions émergentes, comme l'utilisation des bandes d'arrêt d'urgence en période de pointe, la création d'un péage urbain ou le développement des services de transport personnalisés, et se charger du projet « 3R » axé sur la mise à 2x3 voies de la rocade et la création de deux rocades de transports guidés : l'une de transports en commun, l'autre ferroviaire.

## L'échappée belle de La Cub

Si la panoplie des actions communautaires permet au vélo de représenter plus de 5 % des déplacements en 2010, La Cub affiche un objectif conforme à celui de la Charte de Bruxelles, soit 15 % de part modale du vélo en 2020. Pour y parvenir, elle développe son nouveau service VCub de vélos en libre-service, travaille à la résorption des discontinuités cyclables et l'entretien des 650 km d'aménagements cyclables, généralise les doubles sens cyclables en zone 30 et intensifie ses campagnes de sensibilisation et de prévention en partenariat avec les associations locales (par exemple sur les dangers de l'angle mort). Un nouveau plan d'actions pour le développement de la pratique du vélo est mis en chantier.

## Bacalan-Bastide et J-J Bosc à l'assaut du fleuve

Le très grand chantier du pont levant Bacalan-Bastide, lancé en 2009, sort de l'eau, accompagné de l'exposition Secrets de ponts organisée par Cap Sciences avec le concours de La Cub. L'embase et les deux îlots de protection du pylône de la rive droite sont échoués et la charpente métallique du tablier mise en fabrication. Tandis que La Cub et la ville de Bordeaux valident le plan de gestion de l'accueil des navires demandé par le Centre du patrimoine mondial, le service de pilotage de la Gironde procède à des essais sur simulateur pour mettre au point les manœuvres de franchissement de l'ouvrage. De part et d'autre du fleuve, les projets d'urbanisme des quartiers Bassins à flot et Bastide Brazza préparent 2012 et les raccordements de l'ouvrage aux quais.

En amont de la Garonne, le projet de franchissement J-J Bosc franchit les dernières étapes de la concertation réglementaire lancée en février 2009. Assistée du garant et du comité permanent de la concertation, La Cub multiplie

les réunions publiques et ateliers thématiques pour préciser les objectifs et fonctionnalités du projet, sélectionner les parties d'aménagement et prévenir les impacts environnementaux et sociétaux du futur ouvrage. Le 20 janvier 2011, après deux ans de débats, la concertation réglementaire s'achève. La Cub se prépare à en dresser le bilan et à arrêter le dossier définitif du projet.

## Se déplacer plus, se déplacer mieux

La Cub accentue son effort pour réduire et améliorer la circulation automobile.

Pour le stationnement, divers travaux de rénovation sont menés tels l'aménagement de l'ascenseur « spécial vélo » à la Victoire et la création d'espaces deux roues place Pey Berland et place de la Victoire à Bordeaux. De nouvelles adaptations tarifaires incitatives sont mises en place : tarifs petits gabarits, étudiants ou nuit tranquille... BP 3000, gestionnaire de 4 des 22 parcs de stationnement communautaires, adopte un Plan Qualité et s'engage à construire le parc André Meunier qui ouvrira ses portes à Bordeaux en 2012. Des études sur le stationnement de proximité sont menées dans le cadre des contrats de co-développement Cub/Communes à Bordeaux, Pessac Centre, Lormont Buttinière et Talence.

Pour le covoiturage et l'autopartage, La Cub accompagne une vingtaine d'établissements, clubs d'entreprises et administrations dans l'élaboration de leurs plans de déplacements, dont le CHU et l'Université de Bordeaux, et lance une nouvelle plateforme collaborative de la mobilité avec l'Ademe et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bordeaux.

Pour la sécurité et la fluidité, 33 M€ de travaux sont réalisés sur les 2 556 km de voirie communautaire et le programme « voirie d'intérêt communautaire » 2003/2010 s'achève. Une cinquantaine d'opérations sont entreprises dans le cadre des contrats de co-développement Cub/communes pour un montant de 14 M€ et 6 M€ de travaux concomitants du tramway sont également réalisés sur la voirie communale.

**+102 millions**  
de voyages  
sur le réseau Tbc

**26,7 Mkm**  
parcourus

**1,1 million**  
de véhicules accueillis  
dans les 15 parcs  
relais Tbc

**97 300**  
voyages effectués par  
le service Mobibus de  
transport à la demande  
des personnes à mobilité  
réduite

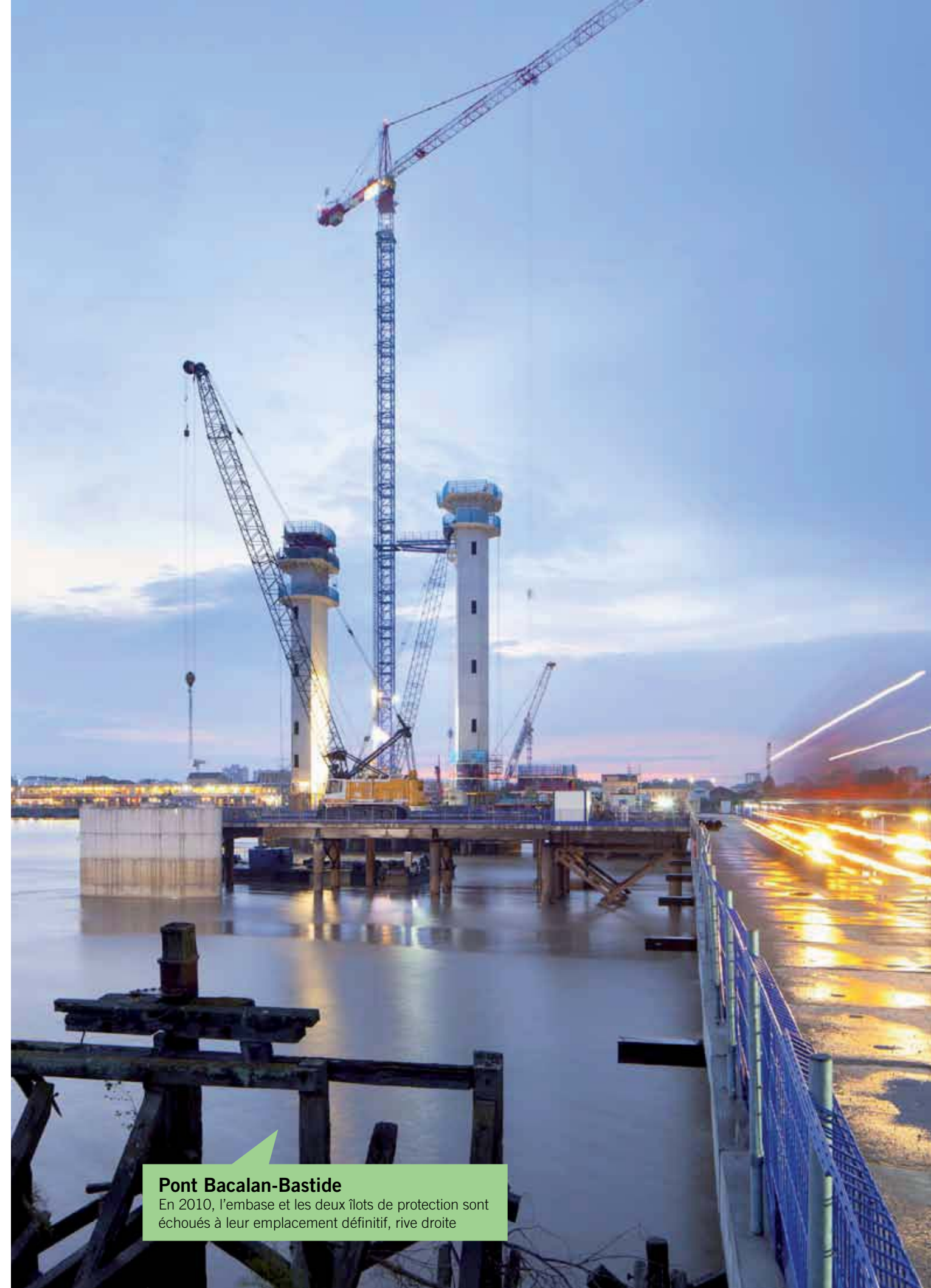
**1,5 million**  
de VCub empruntés

**5%**  
des déplacements  
effectués à vélo

**15%**  
à l'horizon 2020

**7 812**  
élèves usagers  
des 211 circuits  
de transports scolaires

**675,6 M€**  
pour la 3<sup>e</sup> phase  
du tramway



**Pont Bacalan-Bastide**

En 2010, l'embase et les deux îlots de protection sont échoués à leur emplacement définitif, rive droite

### Vers un réseau unique de transports collectifs

Après l'ouverture, en 2009, du pôle d'échange de Pessac, le pôle gare Saint-Jean s'achève avec l'ouverture du bâtiment de régulation, de la halle bus, des arrêts minutes Sud et Nord et du local vélo VCub. Le pôle de Blanquefort est mis en service.

Grâce au partenariat actif des trois Autorités organisatrices de transport (AOT) de l'agglomération, l'offre Modalis de tarifs combinés des réseaux régional (Ter Aquitaine), départemental (Trans Gironde) et communautaire (Tbc + VCub) affiche une identité visuelle commune.

### En route pour l'accessibilité

Conformément à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, La Cub élabore son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Préparé en partenariat avec les associations, ce plan propose des actions de formation, de communication ou d'exploitation de la voirie, et hiérarchise les chantiers à mener pour une mise en conformité générale du réseau existant. Sans attendre, La Cub équipe une centaine de feux tricolores de répéteurs sonores à télécommande normalisée réservés aux déficients visuels.



# NATURE ET CADRE DE VIE

**En atteignant en 2030 le million d'habitants, la métropole se donne pour objectif d'accorder une place décisive aux questions environnementales dans la politique communautaire. Comment bâtir 50 000 logements supplémentaires tout en conservant 50 % d'espaces naturels? Comment garantir à tous l'accès à une eau de qualité tout en préservant cette ressource fragile? Comment limiter l'impact d'une activité humaine croissante sur la qualité de l'air? Autant de questions que La Cub place au cœur du projet urbain Bordeaux Métropole 3.0, réflexion prospective et participative sur l'agglomération dans 20 ans. Autant de réponses à inventer, qu'elle choisit d'élaborer en privilégiant la concertation et la transparence.**

## La nature, pilier du nouveau modèle urbain

Avec 50 % d'espaces naturels et de terres agricoles, l'agglomération bordelaise dispose d'un atout dont peu de métropoles peuvent se prévaloir. Résolue à placer la nature au cœur de son projet métropolitain, La Cub élabore sa politique Nature autour des axes actés fin 2009. La seconde édition de son séminaire « Nature de villes », qui réunit 70 personnalités, enrichit cette réflexion.

### Et la métropole devient belle des champs

Partenaire et coordinatrice du Réseau nature de l'agglomération, La Cub soutient la protection et la valorisation du patrimoine naturel du territoire. En 2010, elle concourt aux travaux d'aménagement du parc des Angéliques de Bordeaux et poursuit le projet de boucle verte d'agglomération dont les sentiers seront intégrés aux itinéraires de promenade du Conseil général. Elle participe à l'étude du Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (SMIDDEST) pour la délimitation des zones humides majeures et coordonne le programme de mise en valeur du marais de la presqu'île d'Ambès. Le partenariat conclu pour trois ans avec le réseau national « Abeille sentinelle de l'environnement » engage La Cub à préserver et à faire connaître cette espèce.

Allant au-delà de son soutien aux projets de mise en valeur de l'agriculture périurbaine (circuits courts, installation de jeunes agriculteurs, éco-pastoralisme, sauvegarde des espèces...), La Cub s'engage dans l'élaboration d'une politique agricole d'ensemble et confie une étude préalable à Philippe Quévremont\*. Fin novembre, ce dernier remet un rapport dont les recommandations constituent les bases du futur Programme local de l'agriculture de La Cub.

## L'agglomération durable en mode accéléré

La Cub mobilise toutes les énergies pour lutter contre le réchauffement climatique, sensibiliser et informer les habitants, faire émerger de nouveaux comportements écoresponsables.

### Le Plan Climat de La Cub

La démarche Plan Climat, initiée en 2007 et enrichie en 2009 d'un état des lieux, entre en concertation : 200 acteurs du territoire élaborent des propositions soumises au débat public. À partir de ce Cahier de la concertation recensant 140 propositions concrètes, La Cub et ses partenaires entament l'élaboration du Plan Climat. Habitat et urbanisme, déplacements et transports, économie, nature et cadre de vie : tous les champs de compétence communautaire sont passés au crible pour définir un premier plan d'action 2011/2014. Avec un objectif ambitieux : réduire de 25 à 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Sur le terrain, La Cub lance l'étude de desserte énergétique de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Bastide Niel et expérimente un bilan carbone à la ZAC d'Ambarès-et-Lagrave. Elle engage la construction du nouvel immeuble communautaire qui sera certifié Haute qualité environnementale (HQE) et Bâtiment à énergie positive, et profite de ce chantier pour installer le plus grand système européen de chauffage et climatisation par récupération de l'énergie stockée dans les eaux usées. Destiné à l'Hôtel de communauté, situé à deux pas, ce dispositif, unique en France, réduira chaque année de 300 000 kwh sa consommation énergétique, de 108 tonnes ses émissions CO<sup>2</sup> et de 50 000 € ses frais de fonctionnement. Dans le même temps, le réseau de chauffage urbain des Hauts-de-Garonne procède au raccordement du pôle culturel du Rocher Palmer de Cenon et de la résidence Herriot à Lormont et accroît la part de chaleur produite par l'usine d'incinération de déchets de Cenon (73,6 % de la chaleur fournie en 2010).

### Pour un Agenda 21 collectif

Après un premier semestre consacré à l'état des lieux des pratiques durables et solidaires du territoire, les acteurs de la démarche Agenda 21 élaborent le schéma d'orientation que le Conseil valide. Sur cette base, La Cub s'implique dans le Comité départemental des Agendas 21 locaux, dont elle pilote le groupe de travail « Aménagement durable et éco-construction », et intègre le Comité régional « Projets territoriaux de développement durable – Agenda 21 » (CRA 21). Elle signe avec l'État, la Région et le Département une déclaration de principe sur « l'intérêt d'une mise en œuvre d'actions collectives et coordonnées pour favoriser l'émergence et l'animation d'Agendas 21 locaux en Aquitaine ».

\*Membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, animateur du comité opérationnel Urbanisme du Grenelle de l'environnement

## Trier plus, trier mieux

Trieurs de la première heure – le plan TRIVAC de collecte sélective a été lancé par La Cub en 1993 –, les habitants de l'agglomération continuent d'être exemplaires. La production d'ordures ménagères résiduelles continue de réduire pour atteindre 256 kg/hab. (379 kg/hab. en 2000) et la collecte sélective augmente de 3,3 % (48 000 tonnes collectées). Les volumes incinérés dans l'unité de valorisation de Bègles et l'usine d'incinération de Cenon sont réduits de 3 500 tonnes.

### Vers un nouveau plan déchets

Pour améliorer ces résultats, La Cub achève de déployer la collecte sélective en porte-à-porte à Bordeaux et d'équiper les résidences d'habitat vertical de ses communes. Dans le parc social, 80 nouveaux bacs enterrés de collecte sélective sont mis en place en partenariat avec les bailleurs sociaux, ce qui porte leur nombre total à 383 depuis le lancement de cette opération en 2004.

Le comité de suivi de la collecte des ordures ménagères en centre ville de Bordeaux décide de développer des actions sur mesure dans les secteurs où le dispositif n'est pas satisfaisant. Une opération expérimentale évalue les diverses solutions d'aménagement de locaux poubelles.

Fin 2010, La Cub se penche sur le rapport d'étape pour la mise en place du plan déchets 2011/2015 et choisit d'organiser un dispositif participatif similaire à celui mis en œuvre en 2010 sur le dossier de l'eau.

## L'eau, nouvel enjeu citoyen de la métropole

En 2010, les dossiers de l'eau et de l'assainissement sont au cœur de l'actualité communautaire. La Cub lance le très grand chantier de la station Louis Fargue et participe aux études pour la production de 25 millions de m<sup>3</sup> d'eau de substitution. Elle prépare, selon un mode participatif exceptionnel, le futur mode de gestion du service public de l'assainissement.

### Une démarche participative

Conformément au principe acté en décembre 2009, La Cub lance l'élaboration transparente et concertée d'un « projet Eau et Assainissement » intégrant les intérêts conjugués de la collectivité et des usagers, immédiats et futurs. Une vaste investigation menée via un appel à contributions et des enquêtes usagers fait émerger les thèmes porteurs d'enjeux ou de clivages. Fin 2010, ce travail donne lieu à la publication d'un Livre Vert qui est versé au débat. L'ensemble des contributions, avis et propositions recueillis durant cette seconde phase alimentera la rédaction d'un Livre Blanc qu'enrichiront les études menées simultanément. Dès 2011, La Cub disposera d'un nouvel outil concerté d'aide à la décision et aux choix politiques. Le 15 décembre, La Cub reçoit une Marianne d'Or du développement durable pour « avoir fait du dossier sur l'eau un enjeu citoyen ».

### De nouvelles ressources en vue

Malgré l'accroissement du nombre d'usagers du service public de l'eau (+2,33 %), les efforts de La Cub et de son délégataire, Lyonnaise des Eaux, pour limiter les prélèvements et optimiser le réseau de distribution portent leurs fruits. Le volume prélevé s'établit à 51,1 Mm<sup>3</sup> contre 53 Mm<sup>3</sup> en 2009 (hors volumes mis en décharge après pollution de la ressource de Gamarde) et le volume consommé diminue de 0,58 % (40,8 Mm<sup>3</sup> consommés par les 233 202 usagers). Simultanément, le service public de l'eau industrielle, qui alimente 19 établissements de la presqu'île d'Ambès, délivre un volume record de 1,4 Mm<sup>3</sup>, soit 56 % de plus qu'en 2009.

Pour aller plus loin et assurer la sauvegarde des nappes fragiles conformément au Sage\* Nappes Profonde de la Gironde, La Cub adopte fin 2010 un scénario de substitution des prélèvements par d'autres ressources, dont la production annuelle cumulée pourrait atteindre 25 à 30 Mm<sup>3</sup> d'eau pour un investissement de l'ordre de 95 M€. Il s'agirait par exemple de puiser dans une nappe située dans le secteur de Saint-Magne ou bien de réinfiltrer sur un terrain propice des eaux de la nappe alluviale de la Garonne.

### Assainissement : pendant la concertation, les travaux continuent

Tandis que l'agglomération élabore, dans la concertation, la nouvelle politique communautaire de l'eau, La Cub poursuit le très grand chantier de mise aux normes européennes des stations d'épuration. La station Clos de Hilde entame la construction de son sécheur de boues et le chantier de reconstruction/extension de la station Louis Fargue s'ouvre à Bordeaux. 54 mois de travaux et 96 M€ d'investissements communautaires seront nécessaires avant la mise en service de ce nouvel équipement exemplaire en termes de développement durable.

### Bravo les jeunes !

Créé en 2001 par La Cub et l'Inspection d'Académique de la Gironde, les Juniors du développement durable (JDD), dispositif de sensibilisation à l'éco-citoyenneté unique en France, rencontre un grand succès. En 2010, 12 000 écoliers de 400 écoles primaires de l'agglomération y participent et 18 établissements (3 700 enfants) déploient une démarche Agenda 21. Une très belle implication de La Cub à hauteur de 500 000 € et récompensée par le Coup de cœur 2010 des Trophées Agenda 21 du Conseil général de la Gironde.

\*Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

**12 000**

équivalent logements raccordés au réseau de chauffage urbain des Hauts-de-Garonne

**74,6** Mm<sup>3</sup>  
d'eau épurée

**+56 %**  
d'eau industrielle vendue

**1 250** m<sup>2</sup>

de panneaux photovoltaïques sur le futur immeuble communautaire de la rue Jean Fleuret

**359**

contrôles effectués par le Service public de l'assainissement non collectif

**25 000**

remplacements de branchements au plomb depuis 2006

**1,5** M€

d'investissement pour le plus grand dispositif européen de chauffage/ climatisation par récupération d'énergie dans les eaux usées

**40,8** Mm<sup>3</sup>  
d'eau consommée



Station d'épuration, Le Clos de Hilde



## Inondations : La Cub fait plus

Depuis les grandes inondations de 1982, La Cub a investi 400 millions d'euros (M€) pour la protection de l'agglomération contre les débordements d'eaux pluviales.

Son dispositif compte 92 bassins de retenue d'une capacité totale de 2,5 millions de m<sup>3</sup>, 1 290 km de collecteurs d'eaux pluviales, 61 stations de pompage et le centre de télécontrôle Ramsès\*.

En réaction à la tempête Xynthia, La Cub accélère les dossiers en cours : elle finalise le schéma directeur d'aménagement des

zones inondables et coordonne les actions municipales de prévention des débordements fluvio-maritimes de la Garonne et de la Dordogne. Une étude de la zone Plaine de Garonne, rive droite, est engagée pour intégrer le risque inondation aux opérations d'aménagement. Mi-2010, La Cub adhère au SMIDDEST\* pour s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts et enjeux de son territoire dans la réponse à l'appel à projet Programme d'actions de prévention des inondations du ministère de l'Écologie.

\*Système de contrôle qui sert à la prévention des inondations

\*Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde

# 50 GOUVERNANCE

Pour accompagner la mutation de la métropole, La Cub adopte une méthode de gouvernance par projet, réorganise ses services et renforce les démarches engagées pour gagner en qualité, en concertation et en rigueur. Avec pour objectifs : répondre à l'accroissement des attentes de service public et mener à bien, dans les temps et en bonne intelligence, les chantiers du renouveau de l'agglomération.



## La Cub adopte son nouveau projet d'administration

Pour gagner en transversalité, en proximité et en réactivité, La Cub engage la réorganisation de ses services. Le processus est placé sous l'égide d'un comité stratégique et en juillet, le Conseil adopte le nouveau projet d'administration communautaire. Celui-ci prévoit d'une part, la réorganisation des services et directions en six pôles stratégiques ou fonctionnels (Proximité, Développement durable et rayonnement métropolitain, Mobilité, Dynamiques urbaines, Finances et Administration générale). D'autre part il prévoit aussi la création de quatre directions territoriales, représentantes déconcentrées de La Cub dans leur territoire.

Le projet d'administration rappelle aussi l'importance de la relation à l'usager, la nécessité d'une élaboration partagée et l'importance des ressources humaines au sein de l'établissement, esquissant différentes pistes d'amélioration de ces sujets.

La Cub conduit cette réorganisation tout en faisant face à l'accroissement de son activité : au cours de l'année, 1 258 procédures sont lancées et 1 506 marchés notifiés (+12,13%) pour un montant de 218 M€ (hors délégation de service public).

## Des services publics pour et avec le public

Depuis 2005, La Cub fait preuve d'une grande fermeté dans la renégociation de ses contrats de service public au profit des intérêts de la collectivité et des usagers.

En 2010, elle franchit une étape supplémentaire et ouvre, avec les citoyens, le grand chantier des services publics de l'eau et de l'assainissement en prévision des échéances à venir. Un comité de pilotage « Eau et assainissement » chargé de mener cette démarche participative et transparente, est mis en place. Un premier audit du service public de l'assainissement effectué par l'Inspection générale est versé au dossier. La Cub poursuit l'étude des projets de transfert des activités d'abattage dans le cadre de la fermeture du Complexe de la viande. Elle engage des réflexions sur le service public des déchets, dont la révision est une priorité, et sur le devenir de la fourrière et de son éventuel transfert à la région Parcube.

## Conseil de développement durable

Placé depuis deux ans sous la présidence de Fabienne Brugère, professeure de philosophie à l'Université Bordeaux 3, le Conseil de développement durable (CD2) de l'agglomération continue à exercer son rôle de porte-parole de la société civile et mène de nouvelles réflexions.

Trois des premières autosaisines sont livrées au cours de l'année. Tout d'abord, « Environnement et modes de vie » qui établit un diagnostic des risques environnementaux et nourrit le débat sur l'eau d'un travail sur les résidus médicamenteux.

Les travaux du groupe « Culture et développement urbain » sont également évoqués lors de la conférence « Villes créatives » de Bordeaux Métropole 3.0. Enfin, le groupe « Jeunesse et esprit d'entreprendre » décide de co-construire son projet avec un collectif de jeunes.

Par ailleurs, le groupe de suivi « Charte de la participation », le premier à réunir élus, agents et citoyens, est installé en mai et envisage les premiers projets pilotes d'application de la Charte. Le C2D organise également en juin la première conférence de Bordeaux Métropole 3.0 sur l'imaginaire d'agglomération, à partir de son travail « Identités d'agglomération » révélant des identités plurielles du territoire, pas toujours mises en valeur. Deux démarches inédites pour élargir la participation des citoyens marquent l'année :

- le recueil des attentes des publics habituellement éloignés de la décision (parfois appelés sans voix ou profanes) qui donne lieu à l'édition d'un reportage ethno-radiophonique « À haute voix »
- les « Cafés de la controverse », ouvrant le débat public aux questions de société consensuelles. Le premier café se tient en octobre autour du thème de la fête urbaine et de la vie noctambule.

## Le co-développement fait ses preuves

Le bilan 2010 des contrats de co-développement 2009/2011 témoigne de la pertinence de cette démarche qui représente 110,7 M€ de dépenses mandatées et 27 % des dépenses d'équipement localisées.

Mi-2010, un premier train d'avenants est adopté pour répondre aux ajustements demandés par 18 communes (24 actions modifiées) et à l'évolution des projets et des démarches. Une centaine d'actions liées aux transports et aux déplacements (extensions du tramway, création de couloirs de bus, aménagements de voirie, pistes cyclables et études de circulations) sont intégrées aux contrats ainsi que plusieurs adaptations inhérentes à la conduite du changement. Trois nouvelles thématiques sont abordées au sein de la plateforme de coopération technique Cub/communes : l'évolution du guide de l'aménagement de l'espace public, les observatoires fiscaux et la commande publique.

## Des actions et des hommes

L'effectif communautaire reste stable avec 2 802 agents et techniciens. 236 recrutements sont effectués en 2010 (137 fonctionnaires et 99 contractuels) dont 141 par mobilité interne. Parmi ceux-ci, onze agents de la direction opérationnelle de l'Environnement intègrent les circonscriptions de voirie après avoir bénéficié de la nouvelle démarche communautaire de formation qualifiante. Au total en 2010, les agents de La Cub suivent 45 416 jours de formation, la plupart obligatoires : secouristes sauveteurs du travail, conducteurs d'engins...

## Les marchés, leviers de la politique communautaire

Pour servir ses objectifs et ses valeurs, La Cub s'empare des nouvelles procédures du Code des marchés publics qui privilégient l'approche par projet et la négociation. Pour les marchés de travaux, elle adopte une procédure interne transversale afin de bénéficier de prestations au meilleur rapport qualité/prix. En 2010, les techniques de négociation (négociés et négociables) concernent 43 % des marchés, engendrant un gain de 1,65 M€.

### Achats et comportements responsables

La Cub déploie sa stratégie d'achats responsables sur tous les fronts. Trente nouveaux marchés à clauses sociales, représentant 35 000 heures d'insertion, sont notifiés et s'ajoutent aux seize marchés en cours pour les chantiers de l'Hôtel de communauté et l'entretien de la voirie et des espaces verts. Le nombre de marchés à clauses environnementales augmente et passe de 44 marchés notifiés en 2009 à 103 en 2010. L'expérimentation des marchés à clauses éthiques et équitables, initiée en 2009, est reconduite pour les jouets et les chocolats de Noël et étendue aux vêtements de travail.

Le recours à la dématérialisation via la plateforme Internet régionale que La Cub a rejoint en 2009, croît de 97 % pour les plis retirés et de 16 % pour les offres déposées.

La commande publique auprès des PME de l'agglomération augmente. En 2010, 52 % du volume financier des marchés est attribué à des PME alors que la part des marchés attribués aux grandes entreprises baisse de 18 %.

En interne, le développement des comportements responsables se poursuit. La direction des Services informatiques ancre son projet d'informatique verte. La virtualisation de la plupart des serveurs réduit de moitié la consommation énergétique de la salle informatique, les écrans plats à faible consommation d'énergie se multiplient et de nouveaux tests d'ordinateurs éco-responsables sont réalisés.

## Une gestion optimisée des moyens

La Cub poursuit depuis cinq ans des actions pour optimiser la gestion des fonds publics et rationaliser l'implantation de ses services.

Elle s'engage avec la direction régionale des finances publiques dans une démarche exemplaire de recouvrement des recettes non fiscales (189 M€ au BP 2010). Une charte engage ses signataires à assurer le bon encaissement des recettes communautaires pour gagner en efficacité et contribuer à garantir à La Cub des ressources effectives et régulières en conformité avec les prévisions budgétaires.

La direction de la Prospective, de la Planification et de la Programmation financière déploie le nouvel outil de projection des investissements à dix ans adopté en 2009. Les résultats mettent en évidence l'impact cumulé des grands projets inscrits au Programme pluriannuel d'investissements (PPI) 2010/2015 jusqu'à l'échéance 2020 et fait apparaître deux effets de pic, l'un en 2012, l'autre en 2016.

Parallèlement, La Cub poursuit le chantier de la relocalisation rapide et pérenne de ses services administratifs à proximité de l'Hôtel communautaire. La première pierre du nouvel immeuble de la rue Jean Fleuret, qui accueillera en 2013 quelque 340 agents aujourd'hui dispersés dans le quartier, est posée.

**2 802**  
agents communautaires

**354**  
nouveaux plans topographiques

+ de **157 000** tonnes  
d'ordures ménagères collectées

**1 109**  
marchés à procédure adaptée  
[MAPA]

**225**  
mètres linéaires versés  
aux archives

**9 137**  
interventions d'entretien  
ou d'aménagement de voirie

**198 691**  
repas servis dans les restaurants  
communautaires

**10 653**  
panneaux de voirie posés

## Compte administratif 2010

Le compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de La Cub en 2010.

### A retenir :

- En 2010, le volume des dépenses s'élève à 1.113.660.332,81 €. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à 1.435.295.748,37 €
- 971,7 M€ de recettes de fonctionnement dont 367,3 M€ de contribution-relais de Taxe professionnelle et 71 M€ de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- 315 millions d'euros de dépenses d'investissement dont 49,1 M€ pour la Politique de la ville, les réserves foncières, l'aménagement urbain et l'habitat, 95,6 M€ dans le domaine de la voirie, 17 M€ de dépenses de transports et 11,6 M€ pour le développement économique.
- 593,3 M€ de dépenses de fonctionnement dont 112,5 M€ de dépenses de personnel (157 €/habitant).

Vous pouvez consulter l'intégralité du compte administratif de l'année 2010 sur le CD ou sur le site [www.lacub.fr](http://www.lacub.fr)



Conception

**LEBIG**

Bureau d'Intervention  
Graphique de la direction  
de la Communication  
de la Communauté urbaine  
de Bordeaux.

Direction artistique

Franck Tallon

Conception graphique

Franck Tallon  
Pauline Pillot  
Florent Larronde

Rédaction

Sandrine Paringaux  
et direction de la Communication de la  
Communauté urbaine de Bordeaux

Cartographie

La Cub

Crédits photographiques

Arthur Péquin

Impression

Korus Édition

tiré à 3 000 exemplaires  
août 2011